

2011



DOCUMENT DE REFERENCE

Le présent document de référence, qui inclut le rapport financier annuel, a été déposé le 27 avril 2012 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



Table des matières

1. Présentation de l'activité.....	5
1.1 La Vision.....	5
1.2 La Société.....	5
1.3 Les produits.....	5
1.3.1 L'innovation au cœur de la stratégie produits.....	5
1.3.2 Les solutions.....	6
1.3.3 La mobilité.....	6
1.4 Les partenaires.....	7
1.4.1 Salesforce.com.....	7
1.4.2 SAP by Design.....	7
1.4.3 SSII.....	8
1.5 Les Différentiateurs.....	8
1.5.1 Différentiateurs « Business ».....	8
1.5.2 Différentiateurs « Technologiques ».....	8
1.5.3 Un autre différentiateur important, l'humain.....	8
1.6 Les clients (WIP).....	9
1.7 Les risques.....	16
2. Le management et l'organisation.....	17
2.1 Le management.....	17
2.2 L'organisation.....	17
3. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne.....	18
3.1 Gouvernement d'entreprise.....	18
3.1.1 Les diligences.....	18
3.1.2 La composition du Conseil d'Administration.....	18
3.1.3 Condamnation, Incrimination, Faillite.....	19
3.1.4 Conflits d'intérêts et relations familiales.....	19
3.1.5 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration.....	20
3.1.6 Limitation de pouvoirs.....	21
3.1.7 Politique de rémunération.....	21
3.1.8 Référence à un code de gouvernement d'entreprise.....	22
3.1.9 Participation aux Assemblées.....	22
3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA.....	22
3.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société.....	22
3.2.1. Objectifs du contrôle interne.....	22
3.2.2. Analyse globale des risques liés à l'activité et moyens de contrôle.....	23
4. Finance.....	29
4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS.....	29
4.2 Calendrier de communication financière.....	29
4.3 Comptes consolidés 2011.....	29
4.3.1. Etat de la situation financière Bilan Actif.....	29
4.3.2. Etat de la situation financière Bilan Passif.....	30
4.3.3. Etat du résultat global.....	30
4.3.4. Tableau de flux de trésorerie.....	31
4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés.....	32
4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation.....	33
4.3.7. Evénements caractéristiques de la période.....	40
4.3.8. Informations permettant la comparabilité des comptes.....	41
4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan.....	42
4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan.....	47
4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global.....	52
4.3.12. Informations diverses.....	54

4.3.13.	Engagements hors bilan.....	55
4.3.14.	Objectifs et politiques de gestion des risques de marché.....	56
4.3.15.	Informations sur les parties liées	57
4.4	Données consolidées 2010 et 2009 et analyse de la situation financière et du résultat	59
4.5	Informations sur le chiffre d'affaires	60
4.5.1.	Saisonnalité du chiffre d'affaires.....	60
4.5.2.	Nature de la clientèle.....	60
4.5.3.	Dépendance vis-à-vis de la clientèle	60
4.5.4.	Revenus de maintenance.....	60
4.6	Autres informations	60
4.6.1.	Les fournisseurs.....	60
4.6.2.	Les investissements	61
4.6.3.	La Recherche et Développement	61
4.6.4.	Les biens immobiliers significatifs.....	61
4.6.5.	Faits exceptionnels et litiges.....	61
4.6.6.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	61
4.7	Comptes sociaux Cameleon Software 2011	62
4.7.1.	Bilan.....	62
4.7.2.	Compte de résultat.....	64
4.7.3.	Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2011	65
5.	Evolution récente	80
6.	Le capital.....	81
6.1	Renseignements de caractère général concernant le capital	81
6.1.1.	Capital social.....	81
6.1.2.	Evolution du capital social de Cameleon Software.....	81
6.1.3.	Situation du capital social et des droits de vote au 23 février 2012 et évolution au cours des deux dernières années.....	84
6.1.4.	Rachat par la Société de ses propres actions.....	84
6.1.5.	Capital potentiel	84
6.1.6.	Capital autorisé non émis.....	84
6.2	Pacte d'actionnaires.....	85
6.3	Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants	85
6.4	Nantissements.....	85
6.5	Dividendes.....	85
6.5.1.	Délais de prescription.....	85
6.5.2.	Dividendes versés au cours des exercices précédents.....	85
6.5.3.	Politique en matière de distribution de dividendes	85
6.6	Marché du titre Cameleon Software	86
7.	Renseignements juridiques	87
7.1	Dénomination sociale	87
7.2	Siège social	87
7.3	Date de constitution.....	87
7.4	Forme juridique	87
7.5	Durée de vie.....	87
7.6	Objet social.....	87
7.7	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés.....	87
7.8	Exercice social	87
7.9	Affectation et répartition des bénéfices.....	88
7.10	Convocation et réunion des Assemblées Générales.....	88
7.11	Admission aux Assemblées – Pouvoirs	88
7.12	Existence et franchissement de seuils statutaires	89
7.13	Droits de vote double.....	89
7.14	Documents et informations accessibles au public.....	90
7.14.1.	Communiqués de presse publiés du 1 ^{er} janvier 2011 au 15 février 2012 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com	91
7.14.2.	Informations publiées au BALO, du 1 ^{er} janvier 2011 au 15 février 2012, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)	92

7.15	Gestion du capital.....	92
8.	Les Rapports.....	93
8.1	Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.....	93
8.1.1.	L'activité.....	93
8.1.2.	Le résultat.....	96
8.1.3.	Le capital de la Société.....	96
8.1.4.	Les mandataires.....	96
8.1.5.	Les salariés.....	98
8.1.6.	Les conventions réglementées.....	98
8.1.7.	Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital.....	98
8.1.8.	Conclusion.....	99
8.1.9.	Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA.....	99
8.1.10.	Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité.....	99
8.2	Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.....	100
8.3	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	101
8.3.1.	Opinion sur les comptes consolidés.....	101
8.3.2.	Justification des appréciations.....	101
8.3.3.	Vérification spécifique.....	102
8.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	102
8.4.1.	Opinion sur les comptes annuels.....	103
8.4.2.	Justification des appréciations.....	103
8.4.3.	Vérifications et informations spécifiques.....	103
8.5	Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementées.....	104
8.5.1.	Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale.....	104
8.5.2.	Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.....	106
8.6	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2011.....	107
8.6.1.	Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2011.....	107
8.6.2.	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2011.....	107
8.6.3.	Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2011.....	107
8.7	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2011.....	107
8.7.1.	Etat des actions gratuites aux 31/12/2011.....	107
8.7.2.	Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'exercice 2011.....	108
8.7.3.	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2011.....	108
9.	Responsable du document de référence et du contrôle des comptes.....	109
9.1	Responsable du document de référence.....	109
9.2	Attestation du responsable du document de référence.....	109
9.3	Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux.....	110
9.3.1.	Commissaires aux comptes titulaires.....	110
9.3.2.	Commissaires aux comptes suppléants.....	110
9.4	Responsable de l'information financière.....	110
10.	Table de concordance.....	111
11.	Table de réconciliation du rapport financier annuel.....	120

1. Présentation de l'activité

1.1 La Vision

La vision de Cameleon Software : les configureurs de produits – aujourd'hui appelés « Configure Price Quote – CPQ » par les analystes informatiques – sont au cœur de l'innovation commerciale.

Cette vision s'appuie sur un constat simple : aujourd'hui, chacun cherche à acquérir un produit ou un service qui répond au plus près à son envie, son besoin. Chacun souhaite une voiture qui lui ressemble, une police d'assurance qui s'adapte aux spécificités de sa famille ou encore un forfait de téléphonie optimisé pour ses habitudes de communication.

Pour les entreprises, l'enjeu est énorme. Il faut s'adapter sans cesse à des besoins qui évoluent toujours plus vite... souvent sur des marchés où la concurrence est forte et où être le premier à innover est vital.

Dans ce contexte, les configureurs de produits (CPQ) sont des alliés de poids puisqu'ils permettent aux entreprises de faire évoluer plus facilement leurs offres et de les proposer de façon homogène en boutique, par téléphone ou sur le web. Ils deviennent des alliés encore plus précieux, quand, comme Cameleon, ils permettent aussi de gagner en réactivité dans la conception de nouvelles offres de produits ou de services.

1.2 La Société

Cameleon Software est un éditeur de logiciel français. Fondé il y a 25 ans à Toulouse et coté depuis 1999, Cameleon est le 3^{ème} acteur mondial, et le 1^{er} européen, sur le marché très spécifique des configureurs de produits, maintenant qualifiés de « Configure Price Quote – CPQ » par les analystes informatiques.

Cameleon Software développe un logiciel qui permet de concevoir rapidement de nouvelles offres ou d'adapter celles déjà existantes puis de les commercialiser simplement, en boutique, par téléphone ou sur le web.

Spécialiste des grands comptes ayant des offres de produits ou de services particulièrement complexes, Cameleon Software a été le premier éditeur de « CPQ » à proposer à des entreprises du tertiaire de bénéficier de la valeur apportée par les configureurs, traditionnellement cantonnés au monde de l'industrie.

Cameleon Software compte ainsi aujourd'hui de nombreux clients dans l'assurance et les services financiers, le high tech et les télécoms.

L'innovation est au cœur de la stratégie de l'éditeur. Pionnier français du Cloud, l'informatique dans les nuages, il propose depuis plusieurs années ses solutions à la fois en mode « Licence » et SaaS (Software as a Service) et a proposé, début 2011, le 1^{er} CPQ mobile pour iPad/iPhone disponible via l'AppStore d'Apple.

Cameleon Software, implanté en Europe et aux Etats-Unis, compte, dans 70 pays à travers le monde, 165 clients parmi lesquels ADT, Clear Channel, Gras Savoye, La Poste, SFR, Leroy Merlin ou encore Technip.

1.3 Les produits

1.3.1. L'innovation au cœur de la stratégie produits

Cameleon Software place l'innovation au cœur de sa stratégie produit. Ainsi, en 2008, la Société n'a pas hésité à se réinventer et à investir massivement pour redévelopper ses solutions en tirant partie des technologies web les plus récentes (Java, SOA). De plus, le département Recherche et Développement de Cameleon Software est dirigé par un Docteur en Robotique et Intelligence artificielle, spécialiste dans les algorithmes de programmation par contraintes, c'est donc naturellement que l'éditeur apporte un soin tout particulier à l'utilisation de ces algorithmes qui, lorsqu'ils sont implémentés à l'état le plus académique, contribuent de façon native à la « scalabilité » et aux performances du configureur.

C'est un choix stratégique, ambitieux et exigeant qui s'inscrit dans la vision de l'éditeur d'offrir un configureur au service de l'utilisateur final dans les meilleures conditions possibles (temps de réponse de l'ordre de la milliseconde).

Ces choix permettent aujourd'hui à Cameleon Software d'offrir une solution de CPQ aux multiples atouts :

- ▶ Interface plus facile avec les ERP ou CRM clients,
- ▶ Performance et scalabilité sans équivalent sur le marché,
- ▶ Interface utilisateur conviviale,
- ▶ Adaptabilité facilitée aux terminaux mobiles.

1.3.2. Les solutions

Cameleon Software commercialise la suite logicielle Cameleon à destination des forces de ventes et des équipes marketing produits. Cameleon permet aux premières de réduire le temps de cycle « devis commande » que l'on soit sur de la vente en boutique, au téléphone ou sur le web ; et aux secondes, de concevoir et mettre sur le marché de nouvelles offres plus rapidement.

Les sociétés qui déploient Cameleon voient ainsi leurs ventes se développer et croître en moyenne de 30%.

« Avec la mise en place de Cameleon, nos ventes en ligne ont augmenté de 20% et nos devis de 30% »

Jérôme Morille

Directeur Systèmes Industriels et Support de Ventes
ThyssenKrupp Elevator

1.3.3. La mobilité

En franchissant le premier le cap de la mobilité avec une solution disponible sur iPad/iPhone, Cameleon Software a été le premier éditeur de configurateur de produits à proposer non seulement de vendre mieux et plus mais aussi de vendre « partout ».

Cette innovation majeure résulte des choix stratégiques des années antérieures et des investissements forts engagés pour tirer parti des meilleures technologies web et des algorithmes les plus pointus. Elle permet ainsi à Cameleon Software d'offrir l'opportunité aux forces de ventes itinérantes de proposer « en direct » à leurs clients et prospects des offres et des devis personnalisés.

Lancé il y a presque 18 mois, disponible via l'AppStore d'Apple, Cameleon Mobile est un différenciateur fort pour l'éditeur qui reste l'unique acteur dans ce domaine.

« Avec Cameleon sur leur iPhone, nos revendeurs peuvent proposer une première estimation du coût des fournitures pendant leur visite. Cette visibilité immédiate est très appréciable pour le client et permet de gagner en efficacité commerciale. »

Jeanne Marie De La Celle

Directrice Marketing
France Fermetures

« Les innovations en rapport avec la mobilité bénéficieront aux forces de vente dont le rôle est d'identifier les besoins des clients, positionner les produits, créer des offres, générer des propositions commerciales et modifier les contrats tout au long des négociations. Elles concerneront d'autant plus les équipes qui travaillent sur des propositions commerciales plus ou moins complexes lors de déplacements ou de travail à domicile. »

Michael Dunne

Gartner
"iPads: Their Impact on the Top Six Sales Processes" Juin 2011

1.4 Les partenaires

Cameleon Software évolue dans un écosystème dynamique de partenaires, éditeurs et intégrateurs.

1.4.1. Salesforce.com

Salesforce.com est un acteur incontournable du CRM, leader incontesté sur le marché du SaaS en Amérique du Nord et avec une croissance très forte dans le monde. Sa plateforme de marché « Appexchange » propose des centaines d'applications qui s'intègrent et démultiplient la puissance du CRM.

Dès 2007, c'est très naturellement que Cameleon Software a choisi de devenir partenaire de Salesforce.com et de proposer une solution nativement intégrée à ce CRM.

Cameleon Software partage la vision de l'entreprise « mobile, sociale et collaborative » prônée par Salesforce.com. Il a ainsi été le premier partenaire de Salesforce.com à proposer une application CPQ intégrée à Chatter (l'équivalent de Twitter pour les utilisateurs de Salesforce.com) et à lancer un configurateur mobile natif sur iPad/iPhone.

Cameleon permet aux utilisateurs de Salesforce de rationaliser leurs processus de vente et d'accroître leurs revenus par ses fonctionnalités adaptées, :

- Génération de devis professionnels et de propositions de qualité,
- Meilleure gestion des tarifications complexes,
- Simplification de l'application systématique des politiques de prix,
- Configuration des produits/services pour répondre à des besoins spécifiques.

En 2012, le partenariat technologique et « business » avec Salesforce se renforce encore avec l'utilisation par Cameleon d'une partie de la plateforme de développement de l'éditeur, « Force.com ».

« Nous sommes fiers de collaborer avec des entreprises comme Cameleon Software qui partagent notre vision et dont l'innovation constante permet de faire de la configuration mobile une réalité »

Kraig Swensru
Chief Marketing Officer
Salesforce.com

1.4.2. SAP by Design

En 2011, Cameleon Software a été choisi par SAP pour devenir son partenaire CPQ mondial dans le cadre de son offre SaaS « SAP by Design ». Le partenariat entre les deux éditeurs va bien au-delà d'un simple accord marketing. Il comprend, en effet, une phase de co-développement et un processus poussé de « *quality review* », contrôle qualité, destiné à garantir une parfaite intégration de l'outil CPQ dans l'ERP de SAP. Les équipes de Cameleon Software ont travaillé plusieurs mois avec les équipes de développement de SAP à Walldorf en Allemagne pour que les deux produits communiquent de manière continue et absolument transparente pour les utilisateurs. Le choix de SAP est aussi une reconnaissance de la robustesse de notre solution SaaS.

« Cameleon Software joue un rôle vital dans la création de valeur ajoutée autour de SAP® Business ByDesign™ »

Eric Duffaut
Président Ecosystème et
Distribution
SAP®

1.4.3. SSII

En Europe et aux Etats-Unis, Cameleon Software a développé un solide réseau de partenaires intégrateurs : Accenture, Cap Gemini, Logica mais aussi des acteurs plus « locaux » comme Acumen Solutions aux Etats-Unis, KFR en France ou Nefos en Allemagne.

1.5 Les Différentiateurs

Les analystes informatiques du prestigieux cabinet Gartner soulignent que le marché des configurateurs de produits – qu'ils nomment aujourd'hui « Configure Price Quote –CPQ », n'est qu'au début de son expansion et que le développement de la mobilité va contribuer fortement à l'adoption de ses solutions dans les entreprises.

Dans ce contexte, Cameleon Software présente de vrais différenciateurs pour s'imposer comme le leader.

1.5.1. Différenciateurs « Business »

Cameleon Software est le seul éditeur à s'adresser à la fois aux forces de ventes et aux équipes marketing produits.

Il est ainsi l'unique acteur de son marché à accompagner ses clients depuis la conception d'une nouvelle offre de produits/services jusqu'à sa commercialisation en boutique, en call center ou via le web et ainsi de rationaliser l'ensemble du processus.

Cameleon Software a une approche « verticalisée » : un assureur n'utilise pas un configurateur comme un opérateur de téléphonie qui n'a lui-même pas le même besoin qu'un fabricant d'ascenseurs. Pour chacune des grandes industries qu'il vise, Cameleon Software possède une vraie expertise métier lui permettant de répondre avec pertinence aux besoins spécifiques de chacun.

Cameleon Software a fait le choix de la mobilité en premier. Alors que sa solution mobile, déjà dans sa deuxième version, est aujourd'hui déployée et éprouvée, l'éditeur garde un temps d'avance sur les autres acteurs qui n'ont, à ce jour pas de solution mobile ou dont la solution est encore en test.

1.5.2. Différenciateurs « Technologiques »

Avec l'innovation au cœur de son ADN et des investissements R&D qui avoisinent chaque année entre 20 et 25% de son revenu, Cameleon Software a développé un CPQ qui s'appuie sur les technologies web les plus récentes (Java, SOA) et utilise les algorithmes les plus pointus. Ces choix permettent à l'éditeur de proposer un logiciel qui :

- s'interface plus facilement avec les ERP ou CRM en place chez les clients,
- a une performance et une scalabilité sans équivalent sur le marché,
- s'adapte naturellement aux terminaux mobiles.

Cameleon Mobile, disponible pour iPad/iPhone via l'AppStore d'Apple, est une innovation majeure sur le marché des CPQ et reste à ce jour sans équivalent.

1.5.3. Autre différenciateur important, l'humain

Depuis plus de 20 ans, Cameleon Software n'a jamais cessé d'innover et de se réinventer pour répondre toujours mieux au besoin des grandes entreprises de rationaliser leurs processus de ventes. L'histoire débute par une aventure humaine avec les deux co-fondateurs Jacques Soumeillan et Françoise Asparre toujours présents dans l'entreprise, l'un PDG, l'autre DG Déléguée et VP Services & Support. Ensemble, ils insufflent leur vision et animent une équipe dirigeante expérimentée, souvent impliquée elle aussi depuis les premières années de la Société. C'est notamment le cas de Jérôme Amilhastre, VP Recherche & Développement, Docteur en Robotique et Intelligence Artificielle, spécialisé dans les algorithmes de programmation par contraintes et Sylvie Rougé, VP Product Marketing. Porteuse de la vision « produit » de Cameleon. C'est à cette dernière notamment, qu'on doit l'engagement précoce vers le mode « SaaS » et plus récemment le choix de la mobilité. La continuité de son engagement est un gage unique de constance dans la robustesse et la pérennité du produit.

1.6 Les clients (WIP)

1.6.1.1. Cerep

Europe | Pharmacie | Chiffre d'affaires : 24 millions d'euros



Spécialiste de la pharmacologie, Cerep offre des services qui permettent de réduire les coûts de la recherche des médicaments en identifiant précocement les médicaments les plus prometteurs tout en éliminant les composés susceptibles d'échouer en développement.

Problématique

Dans un contexte de croissance, Cerep souhaitait développer plus vite de nouvelles offres commerciales, réduire le temps de traitement des demandes clients et permettre à ses clients d'établir leurs devis en ligne via un portail web dédié.

Solution

Equipées de Cameleon, les forces commerciales de Cerep génèrent de façon simple et intuitive des devis pour des offres très complexes qui combinent plusieurs milliers d'options. Ces offres commerciales sont 100% fiables car les règles et contraintes techniques, marketing et commerciales ont été paramétrées en amont dans le configurateur.



« La capacité à traiter plus de devis en moins de temps était un enjeu important pour notre force de vente qui gère en moyenne environ 5 000 devis par an. Avant, la grande majorité des devis nécessitait d'être traitée par un expert. Aujourd'hui, suite au déploiement de Cameleon, nous notons une diminution de plus de 50% du recours aux experts pour la validation des devis. Avec le savoir-faire transposé dans le configurateur, nos experts se concentrent uniquement sur 30% des devis qui de par leur extrême complexité nécessitent un vrai traitement spécifique. C'est un premier résultat positif qui nous permet d'aborder sereinement la prochaine étape qui permettra à nos clients de créer eux même leurs devis sur le web avec Cameleon. »

Olivier Gozé
Directeur des opérations précliniques
Cerep

1.6.1.2. Clear Channel

Amérique | Services | Chiffre d'affaires : 6,16 milliards de dollars



ClearChannel Outdoor est un acteur international de la publicité en extérieur, spécialisé dans la diffusion mobile et à la demande d'informations et de publicité.

Problématique

Acteur d'un marché en plein changement, ClearChannel Outdoor souhaitait s'équiper d'une solution d'aide à la vente capable de gérer de façon agile l'incroyable complexité de son offre tout en accompagnant sa croissance via la possibilité d'ouvrir de nouveaux canaux de vente tels que le web. D'autre part, ClearChannel Outdoor voulait donner aux directions commerciales la capacité de piloter plus précisément l'activité commerciale et d'appliquer des politiques tarifaires cohérentes sans intervention manuelle.

Solution

Cameleon guide les forces commerciales de ClearChannel Outdoor vers le produit le plus adapté à la demande du client tout en interrogeant les stocks de produits disponibles. Totalement intégré à Salesforce CRM, Cameleon leur permet de générer des propositions commerciales respectueuses des politiques tarifaires et des promotions en cours qui peuvent faire l'objet d'un processus d'approbation par le manager et sont stockées dans Salesforce CRM.



1.6.1.3. Fiserv

Amérique | Technologie | Chiffre d'affaires : 4,3 milliards de dollars

fiserv.

Fiserv est le leader mondial des solutions d'e-commerce et de gestion de l'information dédiées à l'industrie des services financiers. Fiserv compte 1 600 clients à travers le monde.

Problématique

Suite à une période intense de croissance externe, Fiserv souhaitait harmoniser les processus de vente de ses différents services commerciaux pour qu'ils soient en mesure de vendre l'ensemble de l'offre Fiserv et de proposer des produits complémentaires à leurs prospects améliorant ainsi *in fine* l'expérience client. D'un point de vue tactique, les directions commerciales voulaient réduire le cycle de production des propositions commerciales et avoir une meilleure vue d'ensemble des prévisions commerciales.

Solution

Grâce au configurateur d'offres Cameleon, les équipes commerciales de Fiserv peuvent configurer, tarifier et créer des offres personnalisées plus rapidement, quelle que soit la complexité de la demande client. Cela permet de raccourcir les cycles de ventes de plusieurs semaines tout en offrant la possibilité aux forces commerciales de modifier les propositions tout au long des négociations.



1.6.1.4. France Fermetures

Europe | Industrie | Chiffre d'affaires : 5 millions d'euros



France Fermetures est le spécialiste de la fermeture sur mesure. Fort d'un réseau de 6 000 installateurs partenaires, France Fermetures fournit : portes de garage, stores, volets, rideaux et grilles dans toute la France.

Problématique

Client Cameleon depuis de nombreuses années, France Fermetures a commencé par mettre en place un outil de configuration interne destiné à l'administration des ventes, puis, a choisi d'offrir à ses revendeurs la possibilité de configurer des offres en ligne par le biais d'un portail e-commerce. C'est tout naturellement, et dans un souci de rester des pionniers en matière d'innovation, que France Fermetures a souhaité équiper ses revendeurs d'un outil de création de devis rapide sur iPhone.

Solution

Conscient de l'impact considérable que peut avoir un outil flexible et mobile sur son efficacité commerciale, France Fermetures est le premier acteur de son secteur à s'équiper d'un configurateur mobile pour iPhone. La solution de Devis Flash imaginée par France Fermetures se base sur Cameleon Mobile Configurator et permet aux revendeurs en clientèle de générer un premier devis en face à face avec le client.



« Avec Cameleon sur iPhone, nos revendeurs pourront dorénavant fournir à leurs clients une première estimation des coûts des matériaux instantanément. Cette visibilité est très appréciable pour le client et cela nous permettra d'améliorer notre efficacité commerciale. »

Jeanne-Marie De La Celle
Directrice Marketing
France Fermetures

1.6.1.5. Leroy Merlin



Europe | Distribution Spécialisée | Chiffre d'affaires : 5 milliards d'euros

Entreprise pionnière du Groupe Adeo, Leroy Merlin est un acteur majeur sur le marché de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie avec près de 20 000 collaborateurs dans 115 points de vente.

Problématique

Leroy Merlin souhaitait capter via son site Internet des clients qui n'auraient sans doute pas prévu d'effectuer leurs achats dans l'une de ses enseignes. Pour se faire il fallait donner à l'internaute la possibilité d'appréhender son projet dans toutes ses dimensions (budget, performances, préférences de matériaux...). Puis lui permettre d'éditer une liste de courses pour qu'il puisse finaliser plus facilement sa démarche d'achat dans le magasin le plus proche.

Solution

Leroy Merlin a déployé Cameleon pour concevoir et chiffrer des projets d'amélioration de l'habitat portant sur 4 types de travaux : pose de cloison, pose de plafond, isolation, gros œuvre. Chaque client peut ainsi identifier lui-même les matériaux et outillage avec lesquels réaliser son projet et le coût global de ses achats. Intimement intégré au catalogue produit, Cameleon propose également des produits complémentaires - comme des outils - pour la réalisation de son projet, augmentant ainsi la valeur du panier moyen.



« Cameleon est déjà utilisé par nos conseillers en magasin depuis plusieurs années. Alors que nous voulions renforcer notre proximité avec nos clients et les aider à concevoir leur projet sur internet, c'est très naturellement que nous avons choisi Cameleon. C'est un outil puissant, qui nous permet ainsi d'uniformiser nos processus de vente sur tous nos canaux. Nous étions aussi confiants dans la capacité d'une mise en œuvre rapide. D'ailleurs, le projet a été bouclé en 8 mois. »

Guillaume Boute
Direction Système d'Information
Groupe Adeo – Leroy Merlin

1.6.1.6. La Poste



Europe | Services | Chiffre d'affaires : 20,9 milliards d'euros

La Poste est un modèle original de groupe multi-métiers structuré autour de quatre activités : le Courrier, le Colis/Express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 276 000 collaborateurs de 17 000 points de contact accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises.

Problématique

Suite à l'ouverture du marché au début de l'année, le groupe La Poste aspire à consolider son leadership et à innover pour satisfaire toujours mieux les nouveaux besoins de ses clients. Afin d'accroître la flexibilité de son offre et d'être plus réactif aux attentes, le groupe a choisi de mettre en place un outil de configuration, d'aide à la vente et de tarification lui permettant ainsi de répondre de manière optimale aux besoins exprimés par ses clients.

Solution

Le déploiement du logiciel Cameleon offre à La Poste la possibilité de gérer son catalogue de produits de façon dynamique tout en accélérant le temps de mise sur le marché de nouvelles offres sur l'ensemble des canaux de distribution et d'adopter une politique tarifaire très souple.



« Le marché postal évolue. La mise en place de Cameleon accompagne notre stratégie d'innovation et permet à nos équipes de proposer des offres plus claires et plus faciles à appréhender. C'est un vrai atout pour la satisfaction clients. »

Jean-Michel Brun

Direction du Courrier, Direction du Système d'Information
Pôle SI Offres La Poste

1.6.1.7. SFR



Europe | Télécommunications | Chiffre d'affaires : 12 milliards d'euros

L'opérateur SFR gère un parc client de 26 millions d'abonnés en téléphonie fixe, mobile et Internet. Ses offres sont commercialisées en magasins, sur le site e-commerce de l'opérateur et par le service clients.

Problématique

Pour conduire une nouvelle stratégie commerciale, cohérente et différenciée sur les trois canaux de vente, SFR devait constituer un référentiel unique qui lui permettait de dédier des offres à un canal plutôt qu'à un autre ou de varier les options et les prix selon le canal. Pour accroître sa capacité à réagir face aux offres de ses concurrents, l'opérateur devait pouvoir traduire les innovations (en termes de services et d'usages) sur le plan commercial, dans des délais très courts. Techniquement la solution devait aussi être suffisamment robuste et performante pour pouvoir gérer un nombre de transactions simultanées de plusieurs milliers.

Solution

Cameleon permet aux experts métiers de définir et gérer eux-mêmes – de façon quasi autonome vis-à-vis du département informatique - les offres, les tarifs et les options dans un référentiel unique, pour un déploiement sur les différents canaux de vente : magasin, centre d'appels et web.

« Notre objectif est d'améliorer sans cesse l'expérience client en satisfaisant les besoins uniques de chaque abonné. Nous voulions pouvoir lancer plus souvent et plus rapidement de nouveaux produits. Mais par ailleurs, nos exigences en termes de performance - temps de réponse et nombre d'utilisateurs simultanés – sont très élevées. Avant de confirmer notre choix, nous avons soumis Cameleon à des tests intensifs concluants. »



Guillaume Gorge
 Directeur de l'Ingénierie
 SI Clients SFR

1.6.1.8. TCS



Europe | Services | 1,6 million de membres

Touring Club Suisse est la principale organisation en Suisse active dans les domaines de l'assistance aux personnes et aux véhicules. TCS propose de nombreux produits & services allant de l'assurance automobile aux cours de conduite, en passant par le tourisme et les études relatives à la qualité des infrastructures routières.

Problématique

Dans le but d'accompagner la dynamique de diversification de son portefeuille d'activités et afin d'assurer une gestion optimale de ses membres, TCS a mis en place le CRM Salesforce. Très vite s'est posée la question du logiciel qui permettrait à TCS d'élaborer, depuis ce nouveau CRM, ses devis et propositions commerciales via un outil de configuration, tarification et création de devis.

Solution

L'intégration de Cameleon dans le CRM Salesforce permet aux forces de vente d'accéder au configurateur d'offres depuis leur interface habituelle. Ils peuvent ainsi proposer à leurs membres les offres les plus adaptées à leurs besoins.



« Depuis sa création il y a plus de 115 ans, TCS a vu ses activités se développer au point que nous gérons aujourd'hui 24 sections, 18 centres techniques et 15 centres de formation à travers la Suisse. Dans un contexte de diversification soutenue et afin d'assurer une gestion optimale de nos adhérents, nous avons commencé par mettre en place le CRM Salesforce il y a quelques mois. L'étape suivante était le déploiement d'un outil de configuration, tarification et création de devis. L'étroite intégration de la solution CPQ de Cameleon au sein de ce CRM combinée à l'expertise de l'éditeur dans l'assurance et à sa capacité à gérer de larges déploiements nous ont rapidement convaincu. »

David Spray
CRM Project Leader
Touring Club Suisse

1.7 Les risques

La société tient à avertir le lecteur du présent document des risques inhérents à son activité. La société a procédé à une revue des risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs. Ces derniers sont décrits en partie 3.2.2.

2. Le management et l'organisation

2.1 Le management

Le management de Cameleon Software est assuré par un Comité de Direction présidé par Jacques Soumeillan. Il regroupe les personnes suivantes :

- ▶ **Jacques Soumeillan**, co-fondateur de Cameleon Software, il occupe le poste de Président Directeur Général. Précédemment, Jacques Soumeillan a exercé diverses responsabilités commerciales chez Hewlett-Packard. Ingénieur de formation, il est titulaire d'un diplôme de l'ENSEEIH.
- ▶ **Françoise Asparre**, Directrice Générale Déléguée et VP Services & Support. Co-fondatrice de Cameleon Software, elle dirige le département Services et Support de l'activité Cameleon. Antérieurement, Françoise Asparre a occupé divers postes de responsabilité commerciale tant chez Rank Xerox que chez Hewlett-Packard. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier.
- ▶ **Thibault de Bouville**, Administrateur, Directeur Administratif et Financier et Directeur des Ressources Humaines. Présent chez Cameleon Software depuis son introduction en Bourse en 1999, il est responsable de la stratégie financière de la Société, des services juridiques, RH et informatiques. Thibault de Bouville a débuté sa carrière professionnelle chez Arthur Andersen à Paris puis l'a poursuivie au cabinet Ernst & Young à Toulouse, avec un large éventail de missions d'audit, de due diligence et d'accompagnement de sociétés cotées. Il est titulaire d'un DEA et d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris IX-Dauphine.
- ▶ **Lionel Chapurlat**, VP Alliances & Business Development de Cameleon Software. Présent dans le groupe depuis 2006, Lionel est responsable de la mise en place d'un réseau de partenaires intégrateurs et éditeurs, visant à accélérer la diffusion de la Suite Cameleon. Après dix années passées chez Infor/Mapics en France et aux USA à des postes de ventes et marketing, il est devenu un expert de la mise sur le marché de logiciels d'entreprise dans un contexte international. Il est diplômé de l'ENSERG.
- ▶ **Sylvie Rougé**, VP Product Marketing. Après un parcours dans l'Industrie avec notamment à son actif la création de logiciels d'aide à la vente, Sylvie Rougé, de formation Universitaire, a intégré Cameleon Software en 1988. Elle a pris en charge le développement de la suite Cameleon au début des années 90. Aujourd'hui, elle pilote l'ensemble des ressources Marketing Produit. A l'écoute de la clientèle et du marché, elle coordonne les processus d'évolution de l'offre produit Cameleon.
- ▶ **Jérôme Amilhastre**, VP R&D, Docteur en Robotique et Micro-électronique de l'Université de Montpellier II, Jérôme s'est spécialisé dans les algorithmes de programmation par contrainte. Il est responsable depuis 1999 de l'équipe de développement du moteur de configuration de l'offre Cameleon et a pris la responsabilité des équipes R&D en 2006.

2.2 L'organisation

Le groupe Cameleon Software est organisé autour d'une structure légère de management en charge de la gestion globale du Groupe (Direction Générale, Direction des Services, Direction Financière) et d'une division Produits, composée d'une équipe Product Marketing et d'une équipe R&D. Les équipes opérationnelles (Ventes & Marketing, Consulting, Support) sont en charge des différentes zones géographiques adressées par la société.

3. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.1 Gouvernement d'entreprise

3.1.1. Les diligences

Le présent rapport a été rédigé par le Président du Conseil d'Administration après une revue attentive des risques liés à l'activité réalisée notamment auprès des membres du Comité de Direction et des membres du Conseil d'administration et une analyse approfondie des modalités d'exercice des pratiques de gouvernement d'entreprise dans la Société.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 30 mars 2012.

3.1.2. La composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration regroupe à la fois deux fondateurs de Cameleon Software, Françoise Asparre et Jacques Soumeillan, ainsi qu'un manager venant d'un horizon différent, Thibault de Bouville. Le Conseil d'Administration comprend également, à ce jour, trois membres indépendants. Le Groupe bénéficie de l'expérience pratique de ses membres indépendants dans la gestion d'entreprises internationales dans le secteur des logiciels applicatifs. Les caractéristiques d'un administrateur indépendant de Cameleon Software correspondent aux six critères décrits par la partie 8.4. du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008 par l'AFEP et le MEDEF.

■ Jacques Soumeillan

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Françoise Asparre

Nommée le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Thibault de Bouville

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Philippe Gaillard

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Diplômé DECS, Philippe Gaillard intervient dans le rapprochement et le financement d'entreprises technologiques en France et aux USA ; Précédemment, Philippe était Président de la société Neocase Software, éditeur de solutions de logiciels de service client collaboratif présent en France et aux Etats-Unis. Il fut également PDG et co-fondateur de la société Supporter SA (spécialiste du support technique et des centres d'appel en bout de chaîne du CRM) et PDG de la société GM Technologies, acteur de services dans les télécommunications et le Minitel. Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'Industrie des Hautes-Technologies, Philippe Gaillard conseille le Groupe notamment dans le cadre de son développement à l'international et dans sa stratégie de croissance externe.

■ Mike Sutton

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

De nationalité anglaise et vivant dans le Sud-Ouest de la France, Mike a accepté de rejoindre le Conseil d'Administration de Cameleon Software afin de partager son savoir-faire dans l'industrie du software, et son expérience dans le business développement en Europe et aux USA. Ingénieur en Electronique de l'Université de Manchester, Mike a été pendant cinq années Vice-Président de Mapics Inc., plus particulièrement en charge de la région EMEA. Auparavant, il a passé vingt années au sein du groupe IBM, occupant divers postes à responsabilité au sein du département Recherche et Développement et comme manager commercial, aux Etats-Unis et en Europe.

■ Amélie Faure

Administrateur indépendant. Nommée le 6 mai 2008 pour un mandat de 4 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31/12/2011.

Amélie est Présidente du Conseil d'Augure, éditeur d'une solution de pilotage de la réputation des entreprises, et consultante en stratégie au sein du cabinet Bonita Soft. Ingénieur Agronome (Institut National Agronomique de Paris-Grignon), Amélie a été à partir de 2004 et jusqu'en 2009, Directrice générale d'Intercim Europe, éditeur de logiciels d'Enterprise Manufacturing Intelligence, permettant l'analyse, l'extraction, l'application, le contrôle et le partage des Bonnes Pratiques Opérationnelles (BOP) à travers des logiciels dédiés à l'optimisation des systèmes et process industriels complexes. Amélie a participé notamment à l'intégration de Pertinence au sein du groupe Intercim. En 1990, Amélie a cofondé GénériX, éditeur de progiciels de gestion commerciale, logistique et financière et a assuré la responsabilité du marketing et des ventes jusqu'en 1999. Elle a par la suite participé à la direction d'Augeo Software (Vice President Southern Europe) de 1999 à 2001, éditeur de logiciel de Professional Services Automation, où elle a contribué à la restructuration et au redressement de l'entreprise.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux est détaillée au sein de la partie 8.1.4.2 du présent document.

Les administrateurs indépendants n'ont pas eu de relation d'affaire avec la société, en dehors de leur mandat d'administrateur, sur l'exercice 2011.

Les mandats des six administrateurs susnommés viennent à échéance lors de l'Assemblée Générale portant sur les comptes clos au 31/12/2011. A cette occasion, il sera demandé de renouveler ces six mandats, sans proposer la nomination d'administrateurs supplémentaires.

3.1.3. Condamnation, Incrimination, Faillite

Les membres du Conseil d'Administration n'ont fait, à ce jour et à la connaissance de la Société, l'objet d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune incrimination, ni d'aucune sanction publique officielle au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite, mise sous séquestre ou de liquidation, ni n'ont été empêchés par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours de cette même période.

3.1.4. Conflits d'intérêts et relations familiales

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la Société, de conflits d'intérêt entre les devoirs à l'égard de l'émetteur de l'une ou l'autre des personnes membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la société, de relation familiale entre les membres du Conseil d'Administration.

3.1.5. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.5.1. Fréquence des Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois en 2011, cinq fois en 2010 et onze fois en 2009. Le pourcentage de participation aux Conseils était de 77 % en 2011, 87% en 2010 et 88% en 2009.

3.1.5.2. Modalités de convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président. Cette convocation est remise en main propre ou adressée par lettre simple ou courrier électronique, généralement trois à quatre jours avant la date de réunion. La convocation mentionne l'ordre du jour.

3.1.5.3. Préparation du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires des différents supports d'information suivants :

Le reporting consolidé du Groupe

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent, une fois par mois, le reporting consolidé du Groupe. En règle générale, une réunion physique ou téléphonique est organisée, avec tout ou partie des membres du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, afin de passer en revue ce reporting. Le reporting a pour objet de faire un point commercial, financier et stratégique sur Cameleon Software. Il se décompose ainsi :

- Business Review (revue des affaires signées, des prévisions commerciales par business unit et des prévisions de chiffre d'affaires et de marge brute pour le trimestre courant et le trimestre à venir)
- Marketing Dashboard
- Alliances Dashboard
- PS & Support Dashboard
- PM&RD performance Dashboard
- P&L (sur une base mensuelle : revue du chiffre d'affaires et de la marge brute, point sur la trésorerie ; sur une base trimestrielle : revue du résultat opérationnel et du résultat net)
- Cash (situation à date et mise à jour sur une base trimestrielle des prévisions de cash-flow)
- HR
- Legal
- Corporate Governance

L'arrêté des comptes

Les comptes annuels des sociétés du groupe et les comptes consolidés du groupe Cameleon Software sont arrêtés sur une base semestrielle, au 30 juin et au 31 décembre, et sont présentés au Conseil d'Administration avec la même fréquence. Ce dernier a aussi la possibilité d'auditionner les Commissaires aux comptes, le Directeur Financier et de demander l'aide de conseils extérieurs. Le Conseil vérifie et contrôle donc les comptes de l'exercice, examine les risques liés à l'activité de la Société ainsi que ses engagements hors bilan, puis peut présenter ses observations à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers comprennent un compte de résultat, un bilan, un tableau des cash-flows, un tableau de passage de la situation nette et les annexes.

La Revue des budgets

Le Conseil d'Administration revoit, sur une base annuelle, un budget de référence pour le groupe Cameleon Software. Ce budget reprend les comptes de résultat (chiffre d'affaires, EBIT) de chacune des opérations (CEO, NAO), la prévision des cash-flows consolidés et présente les points significatifs de la période à venir. Ce budget est actualisé une ou plusieurs fois en cours d'année, lors de la re-prévision budgétaire.

3.1.5.4. Formalisation des débats

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu un registre de présence signé par les membres du conseil participant à la séance du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents (y compris en visioconférence ou en conférence téléphonique) ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce du siège social de la Société.

3.1.5.5. Autres

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont transmis par la Direction pour relecture préalable au Conseil d'Administration. Les membres du Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme, qui peuvent être, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté en séance le 27 Octobre 2006, prévoit que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de vidéoconférence et/ou de télécommunication.

Fixation des rémunérations des administrateurs membres de la Direction

Le Conseil d'Administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations et les avantages en nature des administrateurs membres de la Direction au titre de leur mandat social. Les modalités de calcul des parties variables de la rémunération des administrateurs membres de la Direction sont annuellement fixées par le Conseil en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs constatée sur l'exercice écoulé.

Fixation des rémunérations des administrateurs indépendants

Le Conseil d'Administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations des administrateurs indépendants. Cette rémunération est par administrateur indépendant de 2K€ par an de part fixe et de 3K€ de part variable versée en fonction du taux de présence de l'administrateur concerné. Il n'y a pas d'avantage en nature.

Revue des attributions de stock-options aux dirigeants et salariés

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'attribution de stock-options ou autres produits financiers aux dirigeants et salariés et sur les modalités de cette attribution.

Comités spécialisés

Compte tenu de sa taille, le Conseil d'Administration de Cameleon Software n'a pas jugé nécessaire de mettre en place de comité spécialisé, à l'exception d'un comité d'audit qui doit être mis en place au cours de l'année 2012.

3.1.6. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation de pouvoir du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué n'a été mise en place, à ce jour, par le Conseil d'Administration.

3.1.7. Politique de rémunération

Les rémunérations et avantages en nature accordés aux Membres du Conseil d'Administration sont attribués en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatif et quantitatif constatée sur l'exercice écoulé et présentées dans les comptes consolidés au sein de la partie 4.3.15.1 du présent document. Les critères quantitatifs sont exprimés de façon précise, en relation avec soit le chiffre d'affaires, soit le résultat d'exploitation du groupe, soit en fonction du nombre d'affaires conclues et de leur importance. En parallèle, le détail des stock-options et des actions gratuites attribuées aux Mandataires Sociaux et aux dix salariés non mandataires les mieux allotis est présenté en partie 4.3.10.1.c du présent document. Aucune option n'a été exercée à ce jour. Aucun instrument de couverture de ces instruments financiers n'a été mis en place.

3.1.8. Référence à un code de gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration n'a pas voulu se référer à un code de gouvernement d'entreprise, considérant qu'il n'existait pas à ce jour de code adapté à une entreprise de la taille de Cameleon Software et reconnu. Pour autant, les membres du Conseil ont tenu à rappeler leur attachement à des pratiques de gouvernement d'entreprise permettant d'assurer certains principes de bon fonctionnement et de transparence propres à améliorer la gestion du groupe en respectant les droits des salariés et des actionnaires. A ce titre, le Conseil de Cameleon Software applique les principes suivants :

- ▶ La présence, au sein du Conseil, d'administrateurs indépendants. Ces administrateurs doivent être intègres et être des professionnels du secteur du logiciel ou apporter une compétence importante pour la vie du Conseil. A ce jour, le Conseil a trois membres indépendants, sur un total de 6 membres.
- ▶ La rémunération des administrateurs doit être fonction de leur assiduité.
- ▶ L'implication du Conseil dans la communication financière de la société.
- ▶ L'examen et la prise de décision du Conseil pour toutes les opérations d'importance stratégique.

3.1.9. Participation aux Assemblées

Ce point est analysé en parties 7.10 et 7.11 du présent document.

3.1.10. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA

Les délégations permettant une augmentation à terme du capital sont présentées en partie 8.1.7 du présent document. Les règles en matière de franchissement de seuil sont présentées en partie 7.12

3.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.2.1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne à la Société comprend l'ensemble des politiques et procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Il a aussi pour objectif de veiller :

- ▶ à ce que les actes de gestion et les opérations réalisées par la Société soient conformes aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations données par les organes sociaux et aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- ▶ à la sincérité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux ;
- ▶ à prévenir et à maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes ;
- ▶ au contrôle des opérations.

La société n'a pas fondé l'élaboration et la mise en œuvre de son contrôle interne sur la base d'un référentiel particulier.

Il est clairement précisé que le contrôle interne mis en œuvre au sein de la Société, s'il a été étudié afin d'être le plus efficient possible, ne met pas la Société à l'abri d'une erreur, omission ou d'une fraude significative. Il constitue, avec l'ensemble des procédures décrites ci-dessous, un cadre de fonctionnement interne à la Société.

3.2.2. Analyse globale des risques liés à l'activité et moyens de contrôle

L'analyse globale des risques liés à l'activité de Cameleon Software doit permettre d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché, à un moment donné. Cette analyse globale permettra dans un deuxième temps d'étudier plus particulièrement les moyens mis en œuvre afin de limiter ces risques.

La Société a donc procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Les moyens de contrôle mis en place et visant, dans la mesure du possible, à limiter lesdits risques sont présentés à la suite.

Les facteurs de risque liés à l'activité de Cameleon Software sont les suivants :

Risques liés au ralentissement des investissements de nos clients

Les ventes de logiciels et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients de Cameleon Software. Si ces derniers, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, viennent à décaler ou à annuler leurs investissements dans les domaines informatiques, cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Pour mémoire, et compte tenu du contexte économique difficile de l'année 2009, Cameleon Software a connu une baisse de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de -25 % en 2009 par rapport à 2008.

Risques liés à la concurrence

Les concurrents directs américains, aujourd'hui peu visibles en Europe, ou d'autres concurrents notamment asiatiques, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer Cameleon Software sur sa base installée ou ses clients potentiels et prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, Cameleon Software intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de nos compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux partenariats de distribution avec d'autres sociétés

Cameleon Software a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés intervenant sur son secteur, de façon à accroître son chiffre d'affaires. Ces partenariats consistent pour les deux partenaires à vendre, chacun de son côté, des solutions et/ou des services complémentaires et intégrés à un client final donné. C'est notamment un moyen pour Cameleon Software de gagner en visibilité dans un éco-système donné (celui du partenaire) et ainsi d'être présent sur un plus grand nombre de projets. L'interruption d'un ou plusieurs de ces partenariats, pour différentes raisons, à l'initiative de Cameleon Software ou du partenaire, pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'un client

Le tableau en page 4.5.3 présente la dépendance de Cameleon Software vis-à-vis de ses clients. Il est à noter que le premier client de la société a représenté, sur les trois dernières années, entre 14 et 20 % du chiffre d'affaires de la société. La perte d'un client important, pour des raisons liées ou non à Cameleon Software, pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux projets clients

Cameleon Software intervient sur des projets informatiques parfois complexes, comme éditeur de logiciels, intégrateur de logiciels ou prestataire de services. De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices. La Société pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Les procédures contrats et ventes permettent de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'aucun engagement hors norme n'a été pris et/ou formalisé avec un client, sans accord préalable de la Direction Générale. Sur une base régulière, des comités de direction ou des revues spécifiques d'activité se tiennent afin de passer en revue les projets en cours et de détecter d'éventuelles zones de risques. De plus, une revue de la balance âgée clients est réalisée régulièrement par les services comptables afin de détecter les projets pouvant présenter un risque potentiel qui se traduirait par des créances clients en retard. En sus, une police d'assurance Responsabilité Civile (cf. ci-dessus « risques juridiques ») permet de couvrir une partie des risques liés au déroulement des projets clients.

Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société pourrait subir les conséquences d'une contrefaçon par un tiers de ses marques, de sa technologie, de ses codes sources ou de son savoir-faire, ou d'une éventuelle action en justice d'un tiers contestant un élément de la propriété intellectuelle de Cameleon Software. A ce titre, la législation américaine en matière de brevet peut être génératrice de risque et a donné lieu, dans le domaine du logiciel et du CPQ en particulier, à des condamnations portant sur des montants de plusieurs centaines de millions de dollars. Les frais juridiques associés à de tels litiges peuvent aussi être très importants et se chiffrer en millions de dollars. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Certains des logos et/ou marques utilisés par la Société ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne et aux USA/Canada. De plus, les codes source des logiciels conçus et développés par la Société font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP) et de Logitas. Cameleon Software a déposé à ce jour un brevet aux USA et deux brevets en France (pour lesquels les demandes sont en cours d'examen).

Risques liés au recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière significative d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, relativement « atomisée », aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance-crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque. Toutefois, Cameleon Software a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectif de :

- Limiter le risque d'irrécouvrabilité ;
- Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

Risques juridiques

Le groupe Cameleon Software n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative spécifique. Toutefois, les risques juridiques significatifs existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle etc.) et concernent Cameleon Software au même titre qu'une autre société anonyme impliquée dans les nouvelles technologies, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

La principale mesure prise par Cameleon Software afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille du Groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société. Les primes relatives aux contrats d'assurance, prises individuellement, ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Le montant total de ces primes, pour l'ensemble du groupe, représente un montant, calculé sur une base annuelle, de l'ordre de 0,1M€.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants :

- Contrat d'assurance Responsabilité Civile dans le monde entier hors USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 3 millions d'euros pour sa couverture en RC professionnelle et à hauteur de 500 000 € pour sa couverture en RC produit. La RC du fait de l'exploitation de l'entreprise est également couverte par ce contrat.
- Contrat d'assurance responsabilité civile USA/Canada : plafond de garantie à hauteur de 2 millions de dollars ;
- Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance bris de machine pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises ;
- Contrats d'assurance locaux pour ses implantations nord-américaines.

De plus, Cameleon Software s'entoure, après analyse du rapport coût/risque, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société.

Risques Prudhommaux

La réglementation sociale française est soumise à des modifications répétées et à des décisions de justice qui rendent la gestion d'une entreprise risquée sur le plan social dans son essence. A ce titre, cette réglementation peut se traduire par des condamnations financièrement très importantes au regard des décisions de gestion de l'entreprise et de l'analyse de risque attachée. Un ou plusieurs litiges de cette espèce pourraient avoir un effet négatif sur le résultat d'exploitation futur de la Société.

Risques liés à la défaillance de notre plateforme SaaS et/ou de notre prestataire d'hébergement.

Cameleon Software connaît une transformation de son business model, qui voit les prestations de Software As A Service (SaaS) devenir significatives au sein de son chiffre d'affaires. Ce modèle d'activité consiste à mettre à disposition le service rendu par le logiciel Cameleon et conduit donc Cameleon Software à assurer l'hébergement du Logiciel Cameleon sur une plateforme qui lui est propre. A terme, la part de ces activités devrait devenir prépondérante dans le chiffre d'affaires de la société. A ce jour, Cameleon Software héberge ses services SaaS sur des plateformes localisées aux Etats-Unis, chez un fournisseur-hébergeur de renom.

Toute défaillance (technique, réglementaire ou autre défaillance du fait de l'hébergeur, acte terroriste, de sabotage, de vandalisme, interruption du réseau internet, grève, incendie, rupture de l'approvisionnement en électricité, tremblement de terre ou tout autre cas de force majeure) pourrait mettre Cameleon Software dans l'impossibilité d'assurer ses engagements de services vis-à-vis de ses clients SaaS. De plus, toute défaillance technique de la plateforme du fait du logiciel conduirait aux mêmes conséquences. Ces interruptions de service pourraient entraîner une perte de revenu significative, des interruptions de contrat pour faute de la part des clients, des litiges conduisant à des dommages et intérêts et/ou des pénalités, et causer du tort à la réputation de la société. Cela pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux renforcements des fonds propres

Rien ne permet d'affirmer que la Société sera profitable dans les années à venir ; Cameleon Software étant une société technologiquement innovante investissant une part importante de ses coûts d'exploitation dans des programmes de Recherche et Développement. Le ratio de Recherche et Développement/Chiffre d'affaires est compris, selon les années, entre 20 et 25%. A ce titre, la société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres, sans garantie de réussite ou dans des conditions qui pourraient avoir un impact négatif sur le résultat net par action et le patrimoine des actionnaires de la société.

Risques liés à la volatilité des cours de l'action Cameleon Software

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Segment C d'Euronext regroupant les petites capitalisations, sont volatiles voire extrêmement volatiles. Le cours de l'action Cameleon Software a été très volatile par le passé et risque d'être sujet à des fluctuations importantes dans le futur, à la fois pour des raisons liées à l'exploitation mais aussi pour des raisons macroéconomiques sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires de la Société.

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

La réussite future de Cameleon Software repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels clés, techniques, commerciaux et dirigeants, ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau. Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein de Cameleon Software sont considérées comme normales. Toutefois, la concurrence est très forte en ce domaine au sein de l'industrie du logiciel et notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs clés pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Il n'existe aucune garantie que la société Cameleon Software parviendra à attirer et/ou à fidéliser ses collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan de stock-options, gestion de carrière) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut potentiel.

Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Cameleon Software base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans cette hypothèse, si ces produits, qui sont critiques pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés. De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux difficultés de recrutement

La conjoncture actuelle du marché des services informatiques et les perspectives favorables à moyen terme ont pour conséquence de rendre difficile le recrutement de personnels qualifiés. La concurrence que se livrent les sociétés pour recruter ces derniers se fait principalement sur le niveau de salaire proposé. L'incapacité de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

La société met en œuvre un certain nombre de moyens (chasseur de tête, sites web spécialisés, réseaux sociaux, etc.) afin de limiter au maximum les difficultés de recrutement.

Risques liés aux fournisseurs (hors fournisseurs d'hébergement)

Cameleon Software travaille avec plusieurs fournisseurs qui agissent notamment comme sous-traitants dans l'équipe de Recherche et Développement ou comme fournisseurs de technologies intégrées au sein de la suite logicielle Cameleon. L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourraient entraîner une perte de savoir-faire et ou perte de chiffre d'affaires et donc avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux acquisitions potentielles

Cameleon Software pourrait accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe. Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de nouvelles dettes et la nécessité de respecter les critères de valorisation des goodwill définis au sein de l'IAS 36. De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'une licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques quelconques. Cameleon Software pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice.

A ce titre, la Société doit valider que les méthodes de reconnaissance des revenus appliquées en cours d'année sont conformes aux règles comptables en vigueur (normes IFRS). Le contrôle interne relatif à la reconnaissance des revenus est formalisé par la procédure vente, qui a pour objectif de fiabiliser, dans la mesure du possible, le cycle vente de la Société en :

- respectant les méthodes officielles de reconnaissance de revenu,

- réduisant les risques de litige,
- fiabilisant la transmission des informations en interne,
- facilitant la relance clients,
- limitant le risque d'impayés.

Cette procédure a été déployée auprès de nos opérations en France et à l'étranger. A cette procédure vente s'ajoute la procédure contrat qui permet de :

- S'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties (Cameleon Software et le client et éventuellement le partenaire) pour les affaires le nécessitant ;
- S'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client correspondent aux usages à ce jour de la Société (limiter les risques liés aux engagements de résultat, limiter les indexations des dates de règlement sur des étapes techniques, séparation claire des contrats de licences, de service et de maintenance, etc.).

Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à Cameleon Software et à son activité afin d'intervenir sur le titre Cameleon Software. Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Afin de limiter le risque lié à un délit d'initié concernant un de ses salariés et/ou mandataire social, la Société a mis en place une procédure « Opération sur le titre Cameleon Software » afin d'informer les personnels concernés des règles en vigueur. Cette procédure est diffusée à l'ensemble des salariés du Groupe (Cameleon Software SA et ses filiales).

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software

Cameleon Software est une société cotée, qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques relatives aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre Cameleon Software, définies notamment par l'AMF et le Code Monétaire et Financier. Le non-respect de ces recommandations AMF ou textes de loi pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software, la Société a mis en place et diffusé aux personnes concernées une procédure « Obligation des Dirigeants à l'égard de leurs titres Cameleon Software » afin d'informer ces derniers des règles et recommandations en vigueur.

Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

Cameleon Software publie des comptes consolidés regroupant les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est délicate du fait de la complexité des règles de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations, des règles fiscales différentes des règles françaises. Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

La Société a mis en place une batterie de mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés de Cameleon Software :

- Le processus de consolidation est géré par la responsable comptable et financière de Cameleon Software SA., professionnelle confirmée des métiers de la comptabilité ;
- La consolidation est réalisée grâce à un logiciel dédié, par un expert-comptable spécialisé dans la production de comptes consolidés ;
- Les états financiers de Cameleon Software SA et de ses filiales font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- La comptabilité des filiales est gérée par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité ;
- Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin, réalisés par des cabinets faisant référence sur la place ;
- Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

Cameleon Software pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude. Cela obérerait la trésorerie du Groupe et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine.

La Société a mis en place un certain nombre de procédures visant à instaurer des pratiques limitant ce risque (procédure achats, procédure vente, procédure « autorisation bancaire », procédure Carte Bleue).

Risques de marché

Ces risques sont décrits exhaustivement en partie 4.3.14.

La Société, dans le cadre de la procédure vente, prévoit la couverture, avec une option de change, de toute transaction réalisée dans une devise différente de l'euro pour un montant significatif. Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.

Risques environnementaux

A sa connaissance, l'activité de Cameleon Software ne génère aucun risque environnemental.

Risques de liquidité

Ces risques sont décrits en partie 4.3.14.4.

4. Finance

4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS

En M€	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires	8,22	8,52	6,99
Marge brute	8,11	8,40	6,77
Frais de personnel	(6,09)	(5,86)	(5,44)
Résultat opérationnel courant	(0,91)	(0,19)	(0,95)
Résultat opérationnel	(1,47)	(0,19)	(1,15)
Résultat net	(1,38)	(0,16)	(0,31)

4.2 Calendrier de communication financière

Le calendrier prévisionnel de communication financière de la société pour l'exercice 2012 est présenté ci-dessous :

- 15 février 2012 Chiffre d'affaires 4^{ème} trimestre 2011
- 30 mars 2012 Résultat annuel - Exercice 2011
- 03 mai 2012 Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2012
- 31 juillet 2012 Chiffre d'affaires 2^{ème} trimestre 2012
- 30 août 2012 Résultat semestriel - 1^{er} semestre 2012
- 31 octobre 2012 Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2012
- 31 janvier 2013 Chiffre d'affaires annuel – Exercice 2012

4.3 Comptes consolidés 2011

4.3.1. Etat de la situation financière | Bilan Actif

En €	Note	31/12/2011	31/12/2010
Goodwill	4.3.9.2	2 795 727	2 795 727
Immobilisations Incorporelles	4.3.9.1	575 585	656 063
Immobilisations Corporelles	4.3.9.3	136 808	179 749
Titres des sociétés mises en équivalence			
Autres actifs financiers non courants	4.3.9.4	57 349	56 765
Autres actifs non courants	4.3.9.6		
Actifs d'impôts différés			
Actif non courant		3 565 469	3 688 304
Stocks et en-cours		0	0
Clients et Comptes rattachés	4.3.9.5	5 423 194	4 961 510
Créances d'impôts exigibles			
Autres actifs courants	4.3.9.6	578 309	544 579
Trésorerie et dépôt à terme	4.3.9.7	2 016 989	3 072 849
Actif Courant		8 018 492	8 578 938
Total Actifs		11 583 961	12 267 242

4.3.2. Etat de la situation financière | Bilan Passif

En €	Note	31/12/2011	31/12/2010
Capital	4.3.10.1	2 655 463	2 916 281
Primes et réserves		3 098 901	3 086 598
Résultat consolidé		-1 381 201	-159 185
Ecart de conversion		-59 747	-36 572
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	4.3.5	4 313 416	5 807 122
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres		4 313 416	5 807 122
Provisions pour Risques et Charges	4.3.10.2	0	0
Engagements de retraite	4.3.10.2	128 273	106 162
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.10.5	62 095	50 451
Autres dettes non courantes		0	0
Passifs d'impôt différé			
Passif non courant		190 368	156 613
Provisions courantes	4.3.10.2	262 132	174 228
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	4.3.10.4	871 782	902 734
Dettes d'impôt exigibles			
Autres passifs courants	4.3.10.6	5 746 906	4 812 406
Emprunts et dettes financières à court terme	4.3.10.5	199 357	414 139
Passif courant		7 080 177	6 303 507
Total capitaux propres et passifs		11 583 961	12 267 242

4.3.3. Etat du résultat global

4.3.3.1. Compte de résultat

En €	Note	31/12/2011	31/12/2010
		12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	4.3.11.2	8 218 857	8 517 896
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-113 403	-120 435
Charges de personnel	4.3.11.3	-6 094 500	-5 863 479
Charges externes		-2 409 814	-2 251 759
Impôts et taxes		-210 842	-190 433
Dotations nettes aux amortissements		-201 291	-203 832
Dotations nettes aux provisions		-175 278	-119 459
Autres produits d'exploitation	4.3.11.4	150 990	
Autres charges d'exploitation	11.5	-78 181	43 305
Résultat opérationnel courant		-913 462	-188 196
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnels	4.3.11.6	-553 752	
Résultat opérationnel		-1 467 214	-188 196
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		95 272	60 399
Coût de l'endettement financier	4.3.11.7	-9 256	-32 242
Coût de l'endettement financier		86 016	28 157
Autres produits et charges financiers			854
Impôts sur les résultats	4.3.11.8	-3	
Résultat Net de l'ensemble consolidé		-1 381 201	-159 185
Résultat Net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
Résultat Net attribuable aux propriétaires de la société mère		-1 381 201	-159 185

4.3.3.2. Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En €	Note	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
Résultat net		-1 381 201	-159 185
Ecart de conversion		-23 175	2 922
Plus et moins-values sur actions propres		-21 804	165
Dotation, reprise sur provision dépréciations sur actions propres		498	-2 550
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-44 481	537
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-1 425 682	-158 648

4.3.4. Tableau de flux de trésorerie

En K€	Note	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 381 201	-159 185
Amortissements et provisions	4.3.9.1-3-4 / 4.3.10.2	313 806	231 839
Variation des impôts différés		0	0
Plus ou moins-value de cession	4.3.11.5 / 4.3.11.7	-36 048	-8 206
Charges et produits calculés liés aux stock-options	4.3.10.1.3.3	79 867	18 283
Ecart de conversion des comptes courants des filiales sans incidence sur la trésorerie			171 387
Capacité d'autofinancement		-1 023 576	254 118
Variation des créances d'exploitation		-417 496	-1 409 553
Variation des autres créances		-68 350	5 304
Variation des dettes d'exploitation		-32 142	770 384
Variation des autres dettes		888 755	175 479
Variation des créances et dettes d'impôt exigibles			
Autres variations			-189 670
Variation du besoin en fonds de roulement		370 767	-648 056
Flux de trésorerie liés à l'activité (1) (2)		-652 809	-393 938
Acquisitions d'immobilisations	4.3.9.1-3	-137 783	-26 707
Cession d'immobilisations	4.3.9.4 / 4.3.11.4-7	106 923	4 847
Incidence des variations de périmètre		0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-30 860	-21 860
Nouveaux emprunts	4.3.10.5	60 000	
Remboursement d'emprunts	4.3.10.5	-263 038	-389 884
Augmentation / Réduction de capital	4.3.7.2	4 842	0
Actions propres	4.3.10.1.2	-165 734	-499 096
Augmentation des autres fonds propres			
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		-363 930	-888 980
Incidence des variations des taux de change		-8 161	10 594
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		-1 055 760	-1 294 184
Trésorerie et équivalents de trésorerie ouverture		3 071 749	4 365 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie clôture	4.3.9.7	2 015 989	3 071 749

4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés

4.3.5.1. Exercice 2010

En €	Part du groupe							
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - part des Minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 01 janvier 2010	2 916 281	4 060 820	0	-495 997	-80 396	6 400 708	0	6 400 708
Résultat global de la période								
- dont résultat net de l'exercice				-159 185		-159 185		-159 185
- dont produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					537	537		537
Total du résultat global				-159 185	537	-158 648		-158 648
Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres								
Augmentation / Diminution de capital						0		0
Emission de BSAR						0		0
Paiements fondés sur des actions				18 283		18 283		18 283
Reclassement des actions propres			-481 069			-481 069		-481 069
Variation de périmètre				27 849		27 849		27 849
Total des transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	0	0	-481 069	46 132	0	-434 937	0	-434 937
Situation au 31 décembre 2010	2 916 281	4 060 820	-481 069	-609 050	-79 859	5 807 123	0	5 807 123

4.3.5.2. Exercice 2011

En €	Part du groupe						Capitaux propres - part des Minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres - part du groupe		
Situation au 01 janvier 2011	2 916 281	4 060 820	-481 069	-609 050	-79 859	5 807 123	0	5 807 123
Résultat global de la période								
- dont résultat net de l'exercice				-1 381 201		-1 381 201		-1 381 201
- dont produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					-44 481	-44 481		-44 481
Total du résultat global				-1 381 201	-44 481	-1 425 682		-1 425 682
Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres								
Augmentation / Diminution de capital	-260 819	-343 339				-604 157		-604 157
Emission de BSAR						0		0
Paiements fondés sur des actions				79 867		79 867		79 867
Reclassement des actions propres			456 268			456 268		456 268
Variation de périmètre				0		0		0
Total des transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	-260 819	-343 339	456 268	79 867	0	-68 022	0	-68 022
Situation au 31 décembre 2011	2 655 463	3 717 482	-24 801	-1 910 384	-124 340	4 313 419	0	4 313 419

Les réserves liées au capital sont composées de :

● Primes d'émission	3 591 239 €
● Bons de Souscription d'Actions	41 250 €
● Bons de Souscription d'Actions Remboursables.....	84 993 €

4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation

4.3.6.1. Présentation générale de Cameleon Software SA

Cameleon Software SA est une société anonyme de droit français, éditeur international de logiciels de configuration de produits, tarification, créations de devis et d'eCommerce de nouvelle génération.

Les solutions Cameleon permettent aux équipes commerciales de réduire le temps de cycle « devis-commande » et de vendre plus sur l'ensemble des canaux de ventes. Elles permettent également aux équipes Marketing Produits de définir et mettre sur le marché des offres nouvelles, plus vite. Cameleon

s'intègre aux principaux CRM et ERP comme Salesforce.com, SAP, Oracle et Microsoft, est disponible en mode licences ou SaaS et est accessible depuis un iPad ou iPhone. Évaluée comme « Positive » dans le Marketscope des analystes du Gartner, Cameleon Software est une société cotée, forte de prestigieuses références dans des secteurs comme l'assurance, les services financiers, les télécoms, le High Tech et l'industrie parmi lesquelles ADT/Tyco, Clear Channel, Gras Savoye, SFR, IMS Health, Technip et ThyssenKrupp.

Pour plus d'information : www.cameleon-software.fr

4.3.6.2. Diffusion des états consolidés

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 30 mars 2012. Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée (1ère convocation) le 25 mai 2012.

Les états financiers consolidés de la société Cameleon Software au 31 décembre 2011 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe »).

4.3.6.3. Principes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2011 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Cameleon Software au 31 décembre 2011 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne.

b. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements de trésorerie à court terme et des paiements fondés sur des actions, évalués à la juste valeur.

c. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne peuvent être obtenues directement par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les mêmes que ceux décrits au 31 décembre 2010 à savoir les dépréciations d'actifs, les engagements de retraite, la valorisation des paiements fondés sur des actions et les provisions. Les hypothèses retenues sont précisées dans les notes correspondantes de l'annexe.

d. Gestion des risques financiers

Le groupe Cameleon Software n'a pas identifié de risques spécifiques en matière de risques financiers autres que ceux mentionnés dans la partie 4.3.14.

Il est à noter que le niveau d'exposition à ces risques reste limité sur l'exercice 2011.

e. Nouvelles normes et interprétations

Textes appliqués pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2011

- Amendement IAS 32 – classement des droits de souscription émis
- IAS 24 Révisée – Parties liées
- Amendement IFRS 1 – Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7
- Améliorations annuelles des IFRS
- IFRIC 19 – Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres
- Amendement à IFRIC 14 – Prépaiements de financements minimums
- Aucune de ces normes, ou interprétations de norme, n'a d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2011

Textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2011 et non appliqués par anticipation

- Amendements IFRS 7 – Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers
- Amendements IFRS 10 – Etats financiers consolidés
- Amendements IFRS 11 – Partenariats
- Amendements IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- Amendements IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur
- Amendements IAS 12 – Impôts différés – recouvrement des actifs sous-jacents
- Amendements IFRS 1 – Hyperinflation sévère et suppression de dates fixes pour les premiers adoptants
- IAS 1 - Présentation des autres éléments du résultat global
- IAS 19 - Avantage post-emploi

Aucune de ces normes ou interprétations de norme n'a été appliquée par anticipation dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2011 et le groupe n'anticipe pas d'effets significatifs de ces normes sur les prochains arrêts.

4.3.6.4. Informations sur les secteurs opérationnels

L'information transmise en interne au Président Directeur Général et au Conseil d'Administration pour le pilotage de l'activité est présentée par entité juridique, après quelques retraitements analytiques. La performance du management opérationnel est analysée à ce niveau.

Par ailleurs, toutes les sociétés en activité du groupe opèrent sur le marché du logiciel et présentent des modes de commercialisation et des structures de coûts comparables.

Dans ce contexte, étant donné le faible niveau d'activité des filiales américaine et anglaise, le groupe Cameleon Software a considéré que ces informations n'étaient pas de nature à apporter une information pertinente au lecteur des états financiers. C'est pourquoi le groupe n'a pas identifié de secteurs opérationnels à présenter dans le cadre d'IFRS 8.

Une information sur la répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique est néanmoins fournie dans les notes annexes.

4.3.6.5. Saisonnalité de l'activité

Le renouvellement des contrats de maintenance est facturé en décembre pour l'année à venir. Le revenu de maintenance de l'année suivante, pour ces contrats, se retrouve, par conséquent, à la clôture de l'exercice, dans le poste client à l'actif du bilan et dans le poste produits constatés d'avance au passif du bilan.

Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software sur les exercices 2011, 2010, 2009 et 2008.

En M€	Chiffre d'Affaires							
	2011		2010		2009		2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1 ^{er} trimestre	2,15	26,2	2,22	26,1	1,71	24,5	2,07	22,3
2 ^{ème} trimestre	2,29	27,9	1,85	21,7	1,46	20,9	2,29	24,7
3 ^{ème} trimestre	1,45	17,6	1,77	20,8	1,98	28,3	1,62	17,4
4 ^{ème} trimestre	2,33	28,3	2,67	31,4	1,83	26,2	3,31	35,6
Total	8,22	100	8,52	100	6,99	100	9,29	100

4.3.6.6. Modalités de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

4.3.6.7. Méthodes et règles d'évaluation

a. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Cameleon Software sont consolidés par intégration globale. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe, ont été éliminés.

b. Opérations en devises - Ecart de change

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en coût de l'endettement financier net pour les transactions financières.

c. Opérations en devises - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des filiales Cameleon Software Inc. et Cameleon Software UK. ont été convertis selon la méthode dite du cours de clôture. Selon cette méthode :

- tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Le cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40) ;
- les écarts en résultant sont enregistrés dans les gains et pertes comptabilisés directement dans l'état du résultat global.

Conformément à la norme IAS 21 les différences de change provenant d'un élément monétaire qui constitue en substance une part de l'investissement net de l'entité dans les filiales étrangères sont enregistrées en capitaux propres.

d. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Licences, Brevets 1 à 4 ans

e. Frais de Recherche et Développement

Par application de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise respecte les six critères de la dite norme. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Frais de développement..... 10 ans

Les frais de développement font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

f. Goodwill

Depuis le 1^{er} janvier 2010 (application d'IFRS 3 révisée), le groupe évalue l'écart d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée,
- plus, le montant comptabilisé pour toute participation ne conférant pas le contrôle dans l'entreprise acquise,
- plus, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation antérieurement détenue dans la société acquise,
- moins, le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La méthode pour la détermination de la juste valeur de la contrepartie transférée est la suivante :

- la contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes et aux rémunérations d'employés ou d'anciens propriétaires pour services futurs ;
- les coûts liés à l'acquisition que le groupe supporte, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus ;
- toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est constaté en capitaux propres. En revanche, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de sa juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2010 représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation pour la part des écarts non affectés à des postes de bilan.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en 4.3.9.2. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges opérationnelles.

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés correspond au maximum de :

- la valeur d'utilité, déterminée par la somme des cash-flows futurs actualisés,
- la juste valeur, diminuée des coûts de cession, cette dernière est établie sur la base d'une analyse multicritère incluant l'analyse des comparables boursiers et la valeur boursière de la société.

g. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Installations générales, agencements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique..... 1 à 10 ans

h. Dépréciation des éléments d'actifs

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

i. Immobilisations acquises par voie de locations financières

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe 4.3.6.5.7.g).

j. Périmètre des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

k. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et correspondent principalement à des cautions. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

l. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

m. Actions propres

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale mixte du 16 juin 2010, la société détenait au 31 décembre 2010, 815 372 actions. Dans le courant de l'exercice, la société a procédé à l'acquisition de 601 640 actions et à la vente de 303 903 actions. 1 050 000 actions ont été

annulées en vue de réduire le capital social (opération décrite en partie 4.3.7.2.a). Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2011 s'élève à 63 109 actions et figure en diminution des capitaux propres, en application de la norme IAS 32, pour un montant de 27 K€. Le détail des actions propres est décrit en partie 4.3.10-1-2.b.

n. Plans de souscription et plans d'actions gratuites

Des options de souscription d'actions et des actions gratuites peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi, la juste valeur est comptabilisée en charge sur la période d'acquisition des droits. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

o. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

p. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, le montant de ces indemnités, calculées sur la base de la méthode dite unités de crédit projetées, est comptabilisé au passif du bilan. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat. Les modalités de calcul sont détaillée en partie 4.3.10.2.

q. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- Les ventes de licences commandées par les clients sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition des supports (FOB), pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.
- Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé et reconnues en comptabilité sur le mois concerné. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait et sont reconnues en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des coûts.
- Les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles en général par période de 12 mois. Ces contrats sont facturés trimestriellement, semestriellement ou annuellement, terme à échoir. La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenance par le biais du compte produits constatés d'avance.

r. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale. Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société et notamment au taux normal de 33 1/3 pour la société mère.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- ▶ la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ;
- ▶ les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ; et
- ▶ les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

s. Crédit d'Impôt Recherche

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins des charges de personnel pour la part relative aux salaires et des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement.

t. Résultat opérationnel courant

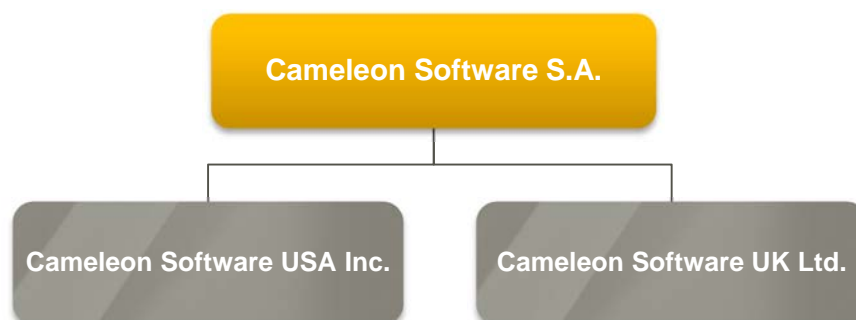
Le Groupe utilise notamment le « résultat opérationnel courant » comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte de l'impôt et des « Autres produits et charges opérationnels » qui comprennent principalement l'effet :

- ▶ des frais de restructuration ;
- ▶ des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements non courants, c'est à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement ;
- ▶ des dépréciations non courantes de goodwills et d'actifs.

4.3.7. Evénements caractéristiques de la période

4.3.7.1. Evolution du périmètre du groupe

Au 31 décembre 2011, l'organigramme du groupe Cameleon Software était le suivant :



Le périmètre de consolidation est identique à celui du 31 décembre 2010 à l'exception de l'entrée de la société Cameleon Software UK créée le 29 mars 2011.

Pour mémoire, une société allemande, Access Commerce GmbH, a été mise en sommeil au début de l'exercice 2007. Bien que non présentée dans l'organigramme, elle est intégrée dans le périmètre de consolidation.

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

4.3.7.2. Opérations sur le capital

a. Réduction de capital

Par décision du conseil d'administration du 21 juin 2011, sur autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du même jour, le capital social a été réduit de 262 500 euros par annulation de 1 050 000 actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions, de 0,25 euro chacune de valeur nominale.

b. Augmentation de capital

Par décision du conseil d'administration du 21 juin 2011, il a été constaté l'exercice par leurs titulaires de 6 726 BSAR Cameleon Software 2009 émis suivant les délibérations du Conseil d'administration du 19 juin 2009 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2007. En conséquence de quoi, le capital social a été augmenté de 1 681,50 euros par émission de 6 726 actions ordinaires nouvelles de 0,25 euro de nominal.

4.3.8. Informations permettant la comparabilité des comptes

4.3.8.1. Variation du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 est présenté ci-après.

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Cameleon Software SA	S.A.	2 655 462,50	EUR	Labège	Société mère	
Cameleon Software USA Inc	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100	100
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100	100
Cameleon Software UK Ltd	Ltd.	1,00	GBP	Warwick	100	100

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 était le suivant :

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Cameleon Software SA	S.A.	2 916 281,00	EUR	Labège	Société mère	
Cameleon Software USA Inc.	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100	100
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100	100

La variation de périmètre est détaillée dans la partie 4.3.7.1.

4.3.8.2. Informations relatives aux changements comptables

Néant.

4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan

4.3.9.1. Immobilisations Incorporelles

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2010
Logiciels	12 586	13 798	13 798		426	13 012
Droit au bail	5 337				417	5 754
Dépenses de R&D immobilisées	944 058				0	944 058
Total	961 981	13 798	13 798	0	843	962 824

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Logiciels	13 012	30 700	11 858		192	32 046
Droit au bail	5 754		5 942		188	0
Dépenses de R&D immobilisées	944 058				0	944 058
Total	962 824	30 700	17 800	0	380	976 104

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2009	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2010
Logiciels	8 643	4 826	2 624		542	11 386
Droit au bail	0					0
Dépenses de R&D immobilisées	200 968	94 406				295 374
Total	209 611	99 231	2 624	0	542	306 760

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2010	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Logiciels	11 386	6 949	7 943		347	10 739
Droit au bail	0					0
Dépenses de R&D immobilisées	295 374	94 406				389 780
Total	306 760	101 355	7 943	0	347	400 518

4.3.9.2. Goodwill

En €		Valeur au	Augmentation	Diminution	Valeur au
Brut		31/12/2009			31/12/2010
Goodwill		2 795 727			2 795 727
Total		2 795 727	0	0	2 795 727

En €		Valeur au	Augmentation	Diminution	Valeur au
Brut		31/12/2010			31/12/2011
Goodwill		2 795 727			2 795 727
Total		2 795 727	0	0	2 795 727

Suites aux différentes opérations de fusion et de cession sur les années précédentes, le groupe Cameleon Software est à ce jour organisé autour de 3 entités juridiques en activité, qui sont réunies au sein d'une même et unique Unité Génératrice de Trésorerie dans la mesure où les filiales ne sont pas autonomes dans leur activité opérationnelle et la génération de trésorerie.

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle les écarts d'acquisition sont affectés est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Le juste valeur de l'UGT retenue est établie à partir de la moyenne entre la valeur de revente de l'UGT calculée à partir de la valeur boursière de la société et la valeur de revente de l'UGT calculée à partir d'une valeur de marché obtenue par l'application au chiffre d'affaires de l'exercice d'un ratio (Chiffre d'affaires/Valeur d'Entreprise) obtenu par comparaison avec les entreprises cotées du secteur présentant une taille comparable (chiffre d'affaires inférieur à 20 M€).

Les coûts de sortie sont considérés comme non significatifs.

Le test est satisfaisant au 31/12/2011.

4.3.9.3. Immobilisations Corporelles

En €		Valeur au	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au
Brut		31/12/2009					31/12/2010
Installations Générales, Agencements		267 923	2 627			2 339	272 890
Matériel Informatique		912 318	60 290	23 675		9 357	958 290
Mobilier		339 980	1308,72				341 289
Total		1 520 221	64 226	23 675	0	11 696	1 572 468
Dont matériel acquis en location financière		658 299					658 299
Dont mobilier acquis en location financière		118 121					118 121

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Installations Générales, Agencements	272 890	36 514	5 604		1 092	304 892
Matériel Informatique	958 290	70 569	150 826		5 098	883 130
Mobilier	341 289					341 289
Total	1 572 468	107 083	156 430	0	6 189	1 529 311
Dont matériel acquis en location financière	658 299					658 299
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2009	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2010
Installations Générales, Agencements	194 779	18 868			1 969	215 616
Matériel Informatique	751 663	80 126	1 389		6 785	837 186
Mobilier	334 311	5 606				339 918
Total	1 280 753	104 601	1 389	0	8 754	1 392 719
Dont matériel acquis en location financière	529 277	57 340				586 617
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

En €						
Amortissements	Valeur au 31/12/2010	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2011
Installations Générales, Agencements	215 616	13 840			1 212	230 667
Matériel Informatique	837 186	85 692	106 500		5 134	821 512
Mobilier	339 918	405				340 323
Total	1 392 719	99 937	106 500	0	6 346	1 392 502
Dont matériel acquis en location financière	586 617	57 340				643 957
Dont mobilier acquis en location financière	118 121					118 121

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

4.3.9.4. Autres actifs financiers courants et non courants

a. Détail des titres de participation

En €						
Brut	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2011	Pourcentage de détention
Clipack	75 006				75 006	< 1%
Tekora	4 000		4 000		0	17,20%
Provisions s/ titres participation	-75 006				-75 006	
Prêts et autres créances	52 764	13 044	5 956		59 852	NA
Provisions s/prêts		-2 500			-2 500	
Total	56 764	10 544	9 956	0	57 352	

Les titres CLIPACK sont provisionnés à 100 %.

b. Actifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2011	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments dérivés
Prêts et créances	57 352	57 352			57 352	
Actifs financiers non courants	57 352	57 352	0	0	57 352	0
Stocks et en-cours						
Clients et Comptes rattachés	5 423 194	5 423 194			5 423 194	
Autres Créances et Comptes de Régularisation	578 309	578 309			578 309	
Equivalents de trésorerie	1 499 725	1 499 725	1 499 725			
Trésorerie	517 264	517 264	517 264			
Actifs financiers courants	8 018 492	8 018 492	2 016 989	0	6 001 503	0
Total Actifs financiers	8 075 844	8 075 844	2 016 989	0	6 058 855	0

4.3.9.5. Clients et Comptes Rattachés

a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €				
Nature	Brut au 31/12/2011	Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
Clients	5 112 164		5 112 164	4 787 739
Clients, Effets à Recevoir			0	0
Clients douteux	401 363	347 603	53 760	35 155
Clients, Factures à Etablir	257 270		257 270	138 616
Total	5 770 797	347 603	5 423 194	4 961 510

b. Variation des provisions sur créances

En €							
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Solde de clôture
Autres	170 642	69 723		37 810		2 094	204 649
Total provisions	170 642	69 723	0	37 810	0	2 094	204 649

En €							
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Solde de clôture
Autres	204 649	153 165		13 370		3 159	347 603
Total provisions	204 649	153 165	0	13 370	0	3 159	347 603

c. Créances clients par échéance

En €	Solde	Non Echus	Echus		
			- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
Clients	5 112 164	4 794 340	317 822		
Clients, Effets à Recevoir	0	0			
Clients douteux	53 760			53 760	
Clients, Factures à Etablir	257 270	257 270			
Total	5 423 194	5 051 610	317 822	53 760	

4.3.9.6. Autres actifs non courants

En €				
Libellé	Brut au 31/12/2011	Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
Fournisseurs débiteurs		0	0	0
Personnels et Comptes Rattachés	11 269	0	11 269	0
Organismes Sociaux		0	0	1130
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	218 045	0	218 045	250 675
Etat, Crédit d'Impôt	41 268		41 268	0
Etat, Impôts Différés		0	0	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	97 915	0	97 915	94 115
Débiteurs Divers	42 018	0	42 018	31 805
Créances sur cessions d'immobilisations		0	0	0
Charges constatées d'avance	167 793	0	167 793	166 854
Charges à étaler sur Obligations		0	0	0
Autres actifs courants	578 308	0	578 308	544 579
Etat, Crédit d'Impôt Recherche > 1 an	0			
Autres actifs non courants	0	0	0	0
Total autres actifs	578 308	0	578 308	544 579

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation et achats revendus de maintenance ne se rapportant pas à la période en cours et imputés dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

4.3.9.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En €			
	Nature	Juste valeur 31/12/2011	Juste valeur 31/12/2010
	SG Monétaire Jour (SG)	49 725	251 575
	Dépôts à terme (BPOP)	550 000	1 500 000
	Dépôts à terme (SG)	900 000	900 000
	Disponibilités	517 264	421 274
	Intérêts courus et agios	-1 000	-1 100
	Total	2 015 989	3 071 749

Les caractéristiques des dépôts à terme sont les suivantes :

- BPOP - Compte à terme à taux progressif sur 3 ans (1 % à 3.70 %)550 K€
- SG – Compte à terme à taux progressif sur 3 ans (1.875 % à 4.50 %)900 K€

4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan

4.3.10.1. Capital

a. Capital social

Le capital social se compose au 1^{er} janvier 2011 de 10 621 850 actions de 0,25 € :

- Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2010 11 665 124
- Réduction du capital au 21 juin 2011 - 1 050 000
- Augmentation du capital au 21 juin 2011 6 726
- Nombre d'actions au 31 décembre 2011 10 621 850

Les opérations sur le capital sont décrites en partie 4.3.7.2.

b. Actions propres

En nombre / En €	31/12/2011		31/12/2010	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Détentions à l'ouverture	815 372	483 619		
Acquisitions	601 640	329 783	821 899	487 856
Cessions	-303 903	-164 049	-6 527	-4 237
Annulations	-1 050 000	-622 500		
Détentions à la clôture	63 109	26 853	815 372	483 619
Dépréciation constatée sur les actions propres affectées à la régularisation du cours		-2 051		-2 549
Dépréciation qui aurait été constatée sur les actions propres en voie d'annulation		0		0

c. Capital potentiel

Stock-options et actions gratuites

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°7	Plan N°10	Plan N°11	Plan N°12	Plan N°13	Total
Date de l'AGE	31/03/03	30/06/06	20/06/07	30/06/08	21/06/11	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	22/04/03	27/10/06	06/12/07	24/02/11	21/06/11	
Nombre de stock-options attribuées	787 805	370 000	420 000	100 000		1 677 805
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	0	550 000	0
Nombre destiné aux mandataires	362 230	205 000	190 000	0	550 000	1 307 230
Nombre destiné au 10 salariés non mandataires les mieux allotis	296 632	165 000	230 000	100 000	0	791 632
Date d'expiration	22/04/12	27/10/12	06/12/13	23/02/16	06/12/13	
Juste valeur en € à la date d'attribution	0,59	0,4	0,31	0,21	0,55	
Prix de souscription en €	0,96	1,33	0,85	0,61	0	
Nombre d'actions souscrites ou définitivement attribuées	0	0	0	0	0	0
Nombre de stock-options ou actions gratuites annulées	584 711	265 000	176 646	100 000	0	1 126 357
Options de souscription restantes	203 094	105 000	243 354	0	550 000	1 101 448

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% ou 100% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites, et attribuées à des salariés basés en France, ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock-options 7, 10 et 12 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordées).
- La période d'allotissement du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan; le solde de ce plan, soit 30% des stocks options, a été annulé, les conditions d'allotissement n'ayant pas été respectées.
- Les actions gratuites du plan numéro 12 seront alloties à 100% après une période de 2 années et seront soumises à une période de conservation de deux années supplémentaires.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% ou 100% de la moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7, 40% pour les plans 10 et 11 et 37% pour le plan 12 ;
- Taux sans risque : entre 1,5 et 3%.

La société ne prévoit pas de verser des dividendes pour les 3 années à venir (2012, 2013 et 2014).

Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72 € ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées, dès leur admission le 1 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris, aux actions de la Société déjà admises ;
- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euro, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euro ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les BSAR ayant été souscrits à un prix de marché, ils n'ont pas eu d'impact IFRS 2 pour la partie des BSAR souscrits par les salariés. A ce jour, 6 726 BSAR Cameleon Software 2009 ont été exercés.

4.3.10.2. Provisions pour risques et charges

En €								
Libellé	Solde d'ouverture	Dotations	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Change-ment comptable	Var. de périmètre	Autre	Solde de clôture
Autres								0
Provisions pour R & C	0	0	0	0				0
IDR	106 162	22 111						128 273
Provisions non courantes	106 162	22 111	0	0	0			128 273
Risques	170 600	158 700	70 797					258 503
Autres	0							0
Restructuration	3 628							3 628
Provisions courantes	174 228	158 700	70 797	0	0	0	0	262 131
Total provisions	280 390	180 811	70 797	0	0	0	0	390 404

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Au 31 décembre 2011, la provision pour risques et charges comprend notamment les éléments ci-après :

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est constatée pour un montant de 128 K€. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies, les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :

■ Age retraite	62 & 67 ans.
■ Droits acquis lors du départ	Convention Collective SYNTEC.
■ Table de mortalité.....	Insee 2010
■ Taux de charges patronales.....	45 %
■ Taux d'actualisation.....	4.31 %
■ Taux de progression des salaires	3.5 %
■ Taux de turn over variable en fonction de l'âge	de 7% à 20 %

4.3.10.3. Impôts Différés

La preuve de l'impôt est présentée au chapitre 4.3.11.8.

4.3.10.4. Autres passifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2011	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Emprunts et dettes financières à long terme	62 095	62 095				62 095	
Passifs financiers non courants	62 095	62 095	0	0	0	62 095	0
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	871 782	871 782			871 782		
Autres dettes et Compte de Régularisation	5 746 906	5 746 906			5 746 906		
Emprunts et dettes financières à court terme	199 357	199 357				199 357	
Passifs financiers courants	6 818 045	6 818 045	0	0	6 618 688	199 357	0
Total Passifs financiers	6 880 140	6 880 140	0	0	6 618 688	261 452	0

4.3.10.5. Détail des emprunts et dettes financières

a. Tableau de variation de l'endettement financier net

En €		Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie brute	(a)	3 072 849	-1 055 860	2 016 989
Soldes débiteurs et concours bancaires	(b)	1 100	-100	1 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(c) = (a) - (b)	3 071 749	-1 055 760	2 015 989
Endettement financier brut	(d)	464 590	-203 138	261 452
Endettement financier net	(d) - (c)	2 607 159	-852 622	1 754 537

b. Détail de l'endettement financier brut

En €							
Libellé	Taux d'intérêt	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011	Court terme	Long terme
OSEO	0,00%	300 000		150 000	150 000	150 000	0
COFACE Assurance prospection	0,00%		60 000		60 000	0	60 000
BPOP (Emprunt)	4,00%	698		698	0	0	0
Dettes financières S.A.P GmbH	5,00%	79 261		48 000	31 261	31 261	0
Découverts bancaires	4,18%	0			0	0	
Intérêts Courus et agios	2 à 6%	1 100	1 000	1 100	1 000	1 000	
Dépôts et cautionnement reçus		2 095			2 095	0	2 095
Locations financières		81 436		64 340	17 096	17 096	
Total		464 590	61 000	264 138	261 452	199 357	62 095

Dans le cadre de l'ouverture de la filiale au Royaume-Uni, une garantie « assurance prospection » a été accordée pour un montant de 450 000 €. Cette avance est versée sur une période de 3 ans et est remboursable, sans intérêts, à l'issue de la troisième année. Un premier acompte de 60 K€ a été versé en décembre 2011.

4.3.10.6. Autres passifs courants

En €		Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
Libellé			
Dettes sociales		1 282 422	1 238 719
Dettes fiscales		766 316	803 208
Dettes diverses d'exploitation		246 701	247 921
Produits constatés d'avance		3 451 467	2 522 558
Autres dettes diverses			
Total		5 746 906	4 812 406

Les produits constatés d'avance comprennent les revenus de maintenance relatifs à la période non courue des contrats de maintenance.

4.3.11. Principaux postes de l'état du résultat global

4.3.11.1. Information sectorielle par secteur d'activité

Compte tenu des cessions intervenues en 2009 le groupe Cameleon Software n'a qu'un seul secteur opérationnel. (cf. note 4.3.6.4)

Un seul client représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour un montant de 1 612 K€.

4.3.11.2. Chiffres d'affaire

a. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Amérique du Nord	1 558	1 152
Europe	6 661	7 366
Total	8 219	8 518

b. Répartition du chiffre d'affaires par nature

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Revenu Logiciel	6 200	6 435
Revenu Services Associés	2 019	2 083
Total	8 219	8 518

4.3.11.3. Charges de personnel

En €	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
Charges salariales	4 378 924	4 166 252
Charges sociales	1 715 576	1 697 226
Total	6 094 500	5 863 478

- Le Crédit d'Impôt Recherche vient diminuer les charges de personnel pour un montant de 71 K€ sur l'exercice 2011 et 77 K€ sur l'exercice 2010.
- L'impact de la norme IFRS 2 sur le résultat opérationnel de Cameleon Software est de :
 - -18 K€ en 2010
 - -80 K€ en 2011

4.3.11.4. Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- annulation de factures non parvenues sans objet pour54 K€
- reprise sur provision dépréciation clients devenue sans objet pour13 K€
- gain de change sur les opérations commerciales pour18 K€
- produits de cession d'immobilisations corporelles pour66 K€

4.3.11.5. Autres charges d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

- jetons de présence pour14 K€
- valeurs nettes comptables d'éléments d'actifs cédés pour60 K€
- charges diverses pour5 K€

4.3.11.6. Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges opérationnelles correspondent à des frais occasionnés dans le cadre de litiges prudhommaux pour 554 K€.

4.3.11.7. Coût de l'endettement financier net

En K€		
	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
Intérêts sur emprunts	-8 235	-32 242
Intérêts bancaires	-2 953	
Pertes de change	-1 780	-7 254
Revenus financiers sur placements	71 111	53 447
Gains de change		14 206
Dotation Prov. Actifs financiers	-2 500	
Plus-values / cession de titres de participation	30 373	
Coût de l'endettement financier net	86 016	28 157

4.3.11.8. Impôt sur les Sociétés

a. Impôt

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins :

- des charges de personnel pour la part relative aux salaires pour un montant de 71 K€ sur l'exercice 2011 et de 77 K€ sur l'exercice 2010,
- des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement pour un montant de 150 K€ sur l'exercice 2011 et de 194 K€ sur l'exercice 2010.

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passifs et non au-delà, car la probabilité d'utiliser les reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

En K€	Libellé	31/12/2011
	Résultat avant impôts	-1 381
	Charge d'impôt théorique	-460
	Charge d'impôt réel	0
	Ecart sur l'impôt	-460
	Différences temporaires	-73
	Différences permanentes	424
	Crédit Impôt Recherche	87
	Augmentation report déficitaire France	-544
	Augmentation report déficitaire Etranger	-355
	Total	-460

b. Déficits reportables

En K€	Libellé	Durée	31/12/2011	31/12/2010
Cameleon Software SA				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	21 816	20 184
Access Commerce GmbH				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	2 800	2 679
Cameleon Software USA Inc				
	Déficit reportable en KUSD	sur 14 ans	410	
	Déficit reportable en KUSD	sur 15 ans	606	410
	Déficit reportable en KUSD	sur 16 ans	236	606
	Déficit reportable en KUSD	sur 17 ans	708	236
	Déficit reportable en KUSD	sur 18 ans	606	708
	Déficit reportable en KUSD	sur 19 ans	1024	606
	Déficit reportable en KUSD	sur 20 ans	1121	1024
Cameleon Software UK				
	Déficit reportable en KGBP	indéfiniment	119	

4.3.12. Informations diverses

4.3.12.1. Chiffres clés des Comptes Sociaux de Cameleon Software SA

En €	Libellé	31/12/2011	31/12/2010
	Chiffre d'affaires	8 093 478	8 093 478
	Résultat d'exploitation	-878 153	403 760
	Résultat financier	-971 493	-345 456
	Résultat courant avant impôts	-1 849 646	58 304
	Résultat net	-1 569 767	36 546

4.3.12.2. Effectif

Répartition géographique des effectifs de Cameleon Software au 31 décembre 2011 :

Equivalent Temps Plein	31/12/2011	31/12/2010
Opération Europe	60	53
Opération Amérique du Nord	13	11
Total	73	64

4.3.12.3. Frais de Recherche et Développement

En K€	Nature	31/12/2011	31/12/2010
	Frais de Recherche et Développement	2 022	1 715
	Chiffre d'Affaires	8 219	8 518
	% sur le Chiffre d'Affaires	24,60%	20,13%

Les frais de Recherche et Développement comprennent une quote-part de frais de structure et des frais de personnel. Ces frais sont engagés dans le cadre de l'activité Cameleon et sont constatés en résultat. Le montant du Crédit d'Impôt recherche pour l'exercice 2011 s'élève à 218 K€ et celui de 2010 à 250 K€.

4.3.12.4. Résultat par Action

Nature	31/12/2011	31/12/2010
	12 mois	12 mois
Résultat net part du groupe	-1 381 201	-159 185
Résultat net des activités poursuivies	-1 381 201	-159 185
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11 113 475	11 665 124
Nombre d'actions propres	-63 109	-815 372
Total d'actions (hors actions propres)	11 050 366	10 849 752
Ajustement pour effet dilutif	19 298	
Total	11 069 664	10 849 752
Résultat par action non dilué des activités poursuivies	-0,1	0,0
Résultat par action dilué des activités poursuivies	-0,1	0,0

4.3.12.5. Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	KPMG		Jean Pendanx		Ernst & Young	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés dont :						
	20	17	10	8	3	17
Cameleon Software	20	17	10	8	3	17
Autres prestations						
Sous-total	20	17	10	8	3	17
Autres prestations rendues aux filiales intégrées						
Juridique, Fiscal, Social						
Autres						
Total	20	17	10	8	3	17

4.3.13. Engagements hors bilan

4.3.13.1. Engagements Reçus

Néant.

4.3.13.2. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Labège consentie par la SG	45	-	45	-
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	25	-	25	-
Lettre de confort de Cameleon Software SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	31	60	-29	-
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450	-	-
Garantie sur cession Innocad	525	-	525	-
Total	1076	510	566	0

De plus :

- Cameleon Software SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,95 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.

- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 4 705 heures.
- La garantie de passif accordée à TVH Consulting dans le cadre de la cession de l'activité ERP a été plafonnée à 450 K€, à l'exception d'un risque particulier qui a été plafonné à 1 500 K€.
- La garantie de passif accordée à Axemble dans le cadre de la cession d'Innocad a été plafonnée à 525 K€.

Les engagements sur contrats de location simple et sur les contrats de location financement sont les suivants :

En K€	Montant des loyers futurs non retraités			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Contrats de location pour 10 véhicules	121	43	78	
Contrat de location de l'installation téléphonique	37	20	17	
Total	159	64	95	

4.3.14. Objectifs et politique de gestion des risques de marché

4.3.14.1. Risques de change

La devise de facturation en 2011 était, dans la plupart des cas, l'euro et le dollar américain. Sur l'exercice 2011, hors intercos, Cameleon Software SA a facturé environ 154 milliers de dollars américains et Cameleon Software Inc. a facturé un chiffre d'affaires de 2 009 milliers de dollars américains.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé de Cameleon Software aux variations des taux de change €/USD.

En K\$	31/12/2011
Actifs	1 303
Passifs	1 104
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	200
Taux de change de clôture (€/US\$)	1,2939
Position nette	154
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	2

Note : les soldes mentionnés ci-dessus s'entendent hors intercos.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé de Cameleon Software aux variations des taux de change €/GBP.

En K£	31/12/2011
Actifs	5
Passifs	13
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	-8
Taux de change de clôture (€/GBP)	0,8353
Position nette	-9
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	0

Note : les soldes mentionnés ci-dessus s'entendent hors intercos.

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$.

4.3.14.2. Risques de taux et risques liés aux emprunts moyen et long terme

Au 31 décembre 2011, les emprunts contractés par Cameleon Software l'ont été en euro, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

4.3.14.3. Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. Le risque action n'est donc pas significatif.

4.3.14.4. Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité sur un horizon supérieur à 12 mois et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3.14.5. Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a, par le passé, et pourra, pour le futur, procéder à des augmentations de capital.

4.3.15. Informations sur les parties liées

4.3.15.1. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des membres du Conseil d'Administration, pour les trois derniers exercices, est présentée ci-dessous :

En €		2011				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	Salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		135 000	43 930	6 696
Asparre	Françoise	DGD & Administrateur		100 008	21 280	4 878
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	101 386		20 480	2 838

Les rémunérations variables de l'exercice 2011 sont versées au début de l'exercice 2012.

Les jetons de présence seront versés en 2012 pour l'exercice 2011 aux trois administrateurs indépendants et représentent 13 589 € :

- Madame Amélie FAURE 4 294 €
- Monsieur Mike SUTTON..... 4 471 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 824 €

En €		2010				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	27 600	6 307
Asparre	Françoise	DGD & Administrateur		90 000	18 300	3 597
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	91 514		18 300	3 237

Les rémunérations fixes des membres susnommés du Conseil d'Administration sont restées stables en 2010 par rapport à 2009.

Les rémunérations variables de l'exercice 2010 ont été versées au début de l'exercice 2011.

Les jetons de présence ont été versés en 2011 pour l'exercice 2010 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE 4 357 €
- Monsieur Mike SUTTON..... 4 571 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 786 €

En €			2009			
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	Salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	7 200	5 438
Asparre	Françoise	DGD & Administrateur		90 000	7 200	3 597
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	91 990		7 200	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2009 ont été versées au début de l'exercice 2010.

Les jetons de présence ont été versés en 2010 pour l'exercice 2009 aux trois administrateurs indépendants et représentent 14 K€ :

- Madame Amélie FAURE 4 250 €
- Monsieur Mike SUTTON..... 5 000 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 4 550 €

Monsieur Jacques Soumeillan, Madame Françoise Asparre et Monsieur Thibault de Bouville bénéficient du plan de capitalisation bénéficiant à l'ensemble des salariés de Cameleon Software SA et portant sur 1% des rémunérations brutes.

Madame Françoise Asparre et Monsieur Jacques Soumeillan bénéficient d'une couverture privée d'assurance chômage GSC, étant exclus de par leur statut du régime général.

Monsieur Jacques Soumeillan, Madame Françoise Asparre et Monsieur Thibault de Bouville ont bénéficié de plans de stock-options détaillés au sein de la partie 4.3.10.1.c. En 2009, 90 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement à Françoise Asparre (40 000 actions) et Thibault de Bouville (50 000 actions), soit une charge IFRS 2 de 81 K€ comptabilisée sur les exercices 2007 (3K€), 2008 (41K€) et 2009 (37K€). En 2011, 550 000 actions gratuites ont été attribuées, sous réserve du respect d'une période de présence de deux années, à Françoise Asparre (140 000 actions gratuites), Jacques Soumeillan (270 000 actions gratuites) et Thibault de Bouville (140 000 actions gratuites), soit une charge IFRS 2 de 303 K€ à comptabiliser sur les exercices 2011 (80K€), 2012 (151K€) et 2013 (72K€).

4.3.15.2. Définitions des rémunérations des mandataires sociaux

Les parties variables de la rémunération des membres du Conseil d'Administration sont décidées individuellement par le Conseil d'Administration sur la base des performances opérationnelles de la Société au cours de l'année concernée et sur la base des performances individuelles, appréciées sur le plan qualitatif et quantitatif.

4.3.15.3. Modalités de rupture des mandats sociaux

Le Conseil d'Administration a prévu, en cas de cessation du mandat social de certains membres du Conseil d'Administration, les modalités suivantes d'indemnisation :

- En cas de cessation de Monsieur Jacques SOUMEILLAN de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 15 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - Qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la date de cessation du mandat de Monsieur Jacques SOUMEILLAN, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Cameleon Software ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration ;

- Qu'à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la seconde condition présentée ci-dessus est réalisée, le montant de l'indemnité de départ allouée à Monsieur Jacques Soumeillan sera ramené à 7,5 mois de rémunération brute.

- En cas de cessation de Madame ASPARRE de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général Délégué au sein de la société Cameleon Software, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 4 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - Qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la Date de cessation du mandat de Madame ASPARRE, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Cameleon Software ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration
 - Que, à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la seconde condition présentée ci-dessus est réalisée, il ne sera alloué aucune indemnité de départ à Madame ASPARRE.

4.3.15.4. Autres

La Société a des relations d'affaires (gestion des comptes bancaires, dette moyen long terme, couverture de change, conseil bancaire) considérées comme s'effectuant selon des conditions de marché normales avec les banques commerciales Société Générale et Banque Populaire Toulouse Pyrénées, membres des même groupes que respectivement SGAM (Groupe Société Générale) et Seventure Partners (Groupe Banque Populaire), tous deux actionnaires importants de la société au cours de l'année 2011. Le montant des actifs et passifs est détaillé dans la partie 4.3.10.5 dans le détail des emprunts et dettes financières.

Il n'y a pas d'autres relations avec les sociétés liées au groupe Cameleon Software.

4.3.15.5. Evénements postérieurs

Néant.

4.4 Données consolidées 2010 et 2009 et analyse de la situation financière et du résultat

En application de l'article 28 du règlement (CE) 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 25 et 89 du document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF en date du 20 avril 2011, sous le numéro D11-0340.
- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 26 et 91 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2010, sous le numéro D10-376.
- Les informations financières de l'exercice 2010 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2010 présentées en page 81 du document de référence 2008.
- Les informations financières de l'exercice 2009 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2009 présentées en page 82 du document de référence 2009.

Ces documents sont disponibles sur le site web de Cameleon Software : www.cameleon-software.com.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

4.5 Informations sur le chiffre d'affaires

4.5.1. Saisonnalité du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé de Cameleon Software sur les exercices 2011, 2010 et 2009.

En M€	Chiffre d'Affaires					
	2011		2010		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1 ^{er} trimestre	2,15	26,2	2,22	26,1	1,71	24,5
2 ^{ème} trimestre	2,29	27,8	1,85	21,7	1,46	20,9
3 ^{ème} trimestre	1,45	17,6	1,77	20,8	1,98	28,3
4 ^{ème} trimestre	2,34	28,5	2,67	31,4	1,83	26,2
Total	8,22	100,0	8,52	100,0	6,99	100,0

4.5.2. Nature de la clientèle

La clientèle de la Société est constituée de filiales de grands groupes industriels internationaux et de grosses PMI basées principalement en Europe et aux USA.

On peut citer à titre d'exemple, dans des secteurs comme l'assurance, les services financiers, les télécoms, le High Tech et l'industrie, les références suivantes : ADT/Tyco, Clear Channel, Gras Savoye, SFR, IMS Health, Technip et ThyssenKrupp.

4.5.3. Dépendance vis-à-vis de la clientèle

- En 2011, le premier client de la Société a représenté 20% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 42%, les dix premiers 59% et les vingt premiers clients 79% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2010, le premier client de la Société a représenté 18% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 48%, les dix premiers 62% et les vingt premiers clients 80% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2009, le premier client de la Société a représenté 14% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 38%, les dix premiers 54% et les vingt premiers clients 74% du chiffre d'affaires consolidé.

4.5.4. Revenus de maintenance

Le chiffre d'affaires de maintenance, constituant une source de revenu relativement récurrente, représente 39% du chiffre d'affaires en 2011, 36% du chiffre d'affaires en 2010 et 42% du chiffre d'affaires en 2009.

4.6 Autres informations

4.6.1. Les fournisseurs

Cameleon Software, agissant en tant qu'éditeur de logiciels (Suite Cameleon), tient à conserver son savoir-faire et n'incorpore que peu de technologies tierces issues d'un fournisseur extérieur. Pour autant, elle emploie un certain nombre de sous-traitants dans son équipe de Recherche et Développement, ce qui crée de fait un lien de dépendance vis-à-vis de ces derniers. De plus, elle sous-traite la prestation d'hébergement de sa plateforme SaaS auprès d'une société américaine, disposant de centres d'hébergement situés aux Etats-Unis. Les risques générés par ces relations sont décrits au sein de la partie 3.2.2 dans « Risques liés aux fournisseurs (hors fournisseurs d'hébergement) » et « Risques liés à la défaillance de notre plateforme SaaS et/ou de notre prestataire d'hébergement ».

4.6.2. Les investissements

La Société n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours des années 2011, 2010 et 2009 en dehors de ses investissements en matière de Recherche et Développement, qui, pour mémoire, ont représenté de l'ordre de 25% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2011, 20% en 2010 et 26% en 2009.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre futur investissement significatif ayant fait l'objet d'engagement ferme à ce jour, en dehors des investissements de Recherche et Développement. La Société n'envisage pas à ce jour d'investissements corporels ou financiers significatifs pour l'exercice en cours. Toutefois, cette position n'est en rien définitive et pourrait évoluer au cours de l'exercice.

4.6.3. La Recherche et Développement

Les travaux de Recherche et Développement sont réalisés dans le cadre du développement de la suite Cameleon. Cette dernière est décrite au sein de la partie 1.3 du présent document.

4.6.4. Les biens immobiliers significatifs

Cameleon Software loue, dans le cadre de baux 3/6/9, les immeubles de bureaux suivants :

- A Labège, 1 400m² de bureaux, pour un loyer annuel de l'ordre de..... 170K€/an
- A Montrouge, 400m² de bureaux, pour un loyer annuel de l'ordre de 100K€/an

4.6.5. Faits exceptionnels et litiges

Les faits exceptionnels et les litiges ayant faits l'objet de provisions sont abordés en partie 4.3.10.2 du présent document (Provisions pour risques et charges au sein des Annexes aux comptes consolidés). A notre connaissance, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Pour autant, la société précise les points suivants :

- Cameleon Software est impliqué dans une action judiciaire menée par une société française à son encontre et contre deux autres éditeurs de logiciels et deux intégrateurs de solutions informatiques. Cette action judiciaire s'inscrit dans le cadre d'un projet de déploiement d'une solution informatique complexe conclu au milieu des années 2000. Cameleon Software considère notamment que le client a été défaillant dans son rôle de maître d'œuvre et qu'il doit à ce titre en supporter les conséquences. Cameleon Software considère aussi n'avoir violé aucune de ses obligations contractuelles et compte défendre ses intérêts avec vigueur. Aucune provision n'a été enregistrée quant à ce litige à la clôture du 31 décembre 2011.
- Les provisions pour Risques et Charges sont présentées au sein des comptes consolidés, en partie 4.3.10.2.

4.6.6. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'y a pas eu de changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés.

4.7 Comptes sociaux Cameleon Software 2011

4.7.1. Bilan

4.7.1.1. Bilan Actif

En €	31/12/2011			31/12/2010		
	Brut	Amortissement	Net	Net		
Capital souscrit non appelé	AA					
Frais d'établissement	AB	AC				
Frais de recherche	AD	AE				
Concessions, brevets	AF	1 638 494	AG	1 064 777	573 717	653 605
Fonds commercial	AH	986 613	AI		986 613	986 613
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques matériel et outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	614 093	AU	557 320	56 773	65 755
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
Participations mises en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	549 819	CV	549 818	1	4 000
Créances rattachées	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH	86 705	BI	4 551	82 154	533 833
Total (I)	BJ	3 875 724	BK	2 176 466	1 699 258	2 243 806
Matières premières	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés	BV		BW			
Clients et comptes rattachés	BX	4 912 621	BY	300 402	4 612 219	4 636 402
Autres créances	BZ	8 935 107	CA	8 295 596	639 511	496 053
Capital souscrit et appelé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD	1 499 512	CE		1 499 512	2 651 450
Disponibilités	CF	332 148	CG		332 148	307 692
Charges constatées d'avances	CH	156 357	CI		156 357	138 744
Total (II)	CJ	15 835 745	CK	8 595 998	7 239 747	8 230 341
Charges à répartir	CL					
Ecart de conversion	CN	1 618			1 618	19 217
Total général	CO	19 713 087	IA	10 772 464	8 940 623	10 493 364

4.7.1.2. Bilan Passif

En €		31/12/2011	31/12/2010
Capital	DA	2 655 463	2 916 281
Primes d'émission	DB	3 717 482	4 060 821
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	-2 259 341	-2 295 887
Résultat de l'exercice	DI	-1 569 767	36 546
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	2 543 837	4 717 761
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	150 000	300 000
Autres fonds propres			
Total (II)	DO	150 000	300 000
Provision pour risques	DP	301 722	274 817
Provision pour charges	DQ		
Total (III)	DR	301 722	274 817
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	DU		698
Emprunts et dettes financières diverses	DV	63 095	3 195
Avances et acomptes	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	832 924	872 672
Dettes fiscales et sociales	DY	1 914 047	1 993 558
Dettes sur immobilisations	DZ		
Autres dettes	EA	195 765	231 917
Produits constatés d'avance	EB	2 822 935	2 096 671
Total (IV)	EC	5 828 766	5 198 711
Ecart de conversion	ED	116 298	2 075
Total général	EE	8 940 623	10 493 364

4.7.2. Compte de résultat

En €	31/12/2011			31/12/2010
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises	FA 2 390 370	FB 98 189	FC 2 488 559	3 076 840
Production vendue : biens	FD	FE	FF	
Production vendue : services	FG 3 857 107	FH 931 836	FI 4 788 943	5 016 638
Chiffres d'Affaires nets	FJ 6 247 477	FK 1 030 025	FL 7 277 502	8 093 478
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO 12 225	25 500
Reprises sur amortissements, transfert de charges			FP 119 581	82 158
Autres produits			FQ 67 249	82 249
Total des produits d'exploitation			FR 7 476 557	8 283 385
Achats de marchandises			FS 4 619	69 169
Variation de stock			FT	
Autres achats et charges externes			FW 2 387 402	2 340 145
Impôts et taxes			FX 210 842	190 433
Salaires et traitements			FY 3 407 716	3 396 587
Charges sociales			FZ 1 685 760	1 600 423
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (amortissement)			GA 122 968	121 073
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (provision)			GB	
Dotation d'exploitation : sur actif circulant			GC 110 374	68 592
Dotation d'exploitation : risques et charges			GD 158 700	24 500
Autres charges			GE 266 328	68 703
Total des charges d'exploitation			GF 8 354 709	7 879 625
Résultat d'exploitation			GG -878 152	403 760
Produits financiers de participations			GJ 202 016	121 327
Produits des autres valeurs mobilières			GK	
Autres intérêts et produits assimilés			GL 62 595	51 812
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM 66 715	550 955
Différences de change			GN 17 042	19 263
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO 2 314	1 629
Total des produits financiers			GP 350 682	744 986
Dotations financières aux amortissement			GQ 1 298 178	1 057 244
Intérêts et charges assimilées			GR 2 955	15 117
Différences négatives de change			GS 21 043	18 081
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières			GU 1 322 176	1 090 442
Résultat financier			GV -971 494	-345 456
Résultat courant avant impôts			GW -1 849 646	58 304
Produits exceptionnels sur opération de gestion			HA	
Produits exceptionnels sur opération de capital			HB 100 516	37 888
Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
Total des produits exceptionnels			HD 100 516	37 888
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	
Charges exceptionnelles sur opérations de capital			HF 82 922	330 766
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
Total des charges exceptionnelles			HH 82 922	330 766
Résultat exceptionnel			HI 17 594	-292 878
Participation des salariés aux résultats			HJ	
Impôts sur les sociétés			HK -262 285	-271 120
Total des produits			HL 7 927 755	9 066 259
Total des charges			HM 9 497 522	9 029 713
Résultat			HN -1 569 767	36 546

4.7.3. Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2011

4.7.3.1. Evénements caractéristiques de la période

a. Réduction de capital

Par décision du Conseil d'administration du 21 juin 2011, sur autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du même jour, le capital social a été réduit de 262 500 euros par annulation de 1 050 000 actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions, de 0,25 euro chacune de valeur nominale.

b. Augmentation de capital

Par décision du Conseil d'administration du 21 juin 2011, il a été constaté l'exercice par leurs titulaires de 6 726 BSAR Cameleon Software 2009 émis suivant les délibérations du conseil d'administration du 19 juin 2009 et de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2007. En conséquence de quoi, le capital social a été augmenté de 1 681,50 euros par émission de 6 726 actions ordinaires nouvelles de 0,25 euro de nominal.

c. Création d'une filiale au Royaume-Uni

Cameleon Software s'implante à Londres. La filiale Cameleon Software UK a été créée le 29 mars 2011.

L'ouverture d'un bureau à Londres s'inscrit dans une logique d'expansion à l'international et de volonté d'offrir à ses clients et partenaires un accompagnement local. Le marché britannique et plus largement l'Europe du Nord est un marché très dynamique. Avoir une présence locale permet d'accélérer le développement de notre portefeuille local ainsi que de tisser des liens plus privilégiés avec des partenaires.

4.7.3.2. Règles et méthodes comptables

a. Principes et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément au C. Comm R.123-180 et PCG art 531-1 §1.

La société établit des comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des points invoqués en partie 4.7.3.2.b.,
- indépendance des exercices,
- conformité aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b. Changement de méthode

Néant.

c. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Licences, Brevets 1 à 10 ans
- Frais de recherche et de développement 10 ans

d. Frais de recherche et de développement

Par application du Plan Général Comptable -PCG- les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères du PCG. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.

- Les amortissements sont calculés suivant le mode du linéaire
- Les durées d'amortissement pratiquées, correspondant aux durées d'usage, sont identiques aux durées d'utilisation propre à l'entreprise
- Les immobilisations répondent aux nouvelles définitions et conditions et sont correctement décomposées :
 - Installations générales, agencements 10 ans
 - Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans

f. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

g. Actions propres

Les actions propres destinées à être remises en paiement, ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou, le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

Les actions propres affectées à la régulation du cours boursier ont également été inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale mixte du 16 juin 2010, la société détenait au 31 décembre 2010, 815 372 actions. Dans le courant de l'exercice, la société a procédé à l'acquisition de 601 640 actions et à la vente de 303 903 actions. 1 050 000 actions ont été annulées en vue de réduire le capital social (opération décrite en partie 4.7.3.1). Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2011 s'élève à 63 109 actions et figure en diminution des capitaux propres, en application de la norme IAS 32, pour un montant de 27 K€. Le détail des actions propres est décrit en partie 4.7.3.3.a note 3-b.

h. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

Les risques relatifs aux créances clients sont analysés de façon individuelle à partir d'une balance âgée. La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

i. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciations éventuelles des VMP sont étudiées au cas par cas et déterminées en fonction de la valeur de notre portefeuille à la date de clôture.

j. Produits constatés d'avance

La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenances par le biais du compte produits constatés d'avance. Pour 2011, il s'agit de la facturation des contrats de maintenance pour la période de couverture de 2012.

k. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

l. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- Les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports.
- Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait.
- Les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés annuellement, terme à échoir.
- Les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

m. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

n. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés correspond à un produit généré par des crédits d'impôts et principalement par un crédit d'impôt recherche pour 262 K€. La société Cameleon Software dispose de reports déficitaires à hauteur de 21 816 K€ à fin 2011.

4.7.3.3. Explication des postes du bilan et du compte de résultat

a. Principaux postes de l'actif du bilan

Note 1. Immobilisations Incorporelles

En €	Nature	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011
	Autres logiciels	3 337	30 700	11 858	22 179
	Nom de Domaine	3 794	0	0	3 794
	Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
	Cameleon NextGen	944 058	0	0	944 058
	Banque de Design	126 026	0	0	126 026
	Fonds de Commerce	986 613	0	0	986 613
	Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
	Total	2 606 263	30 700	11 858	2 625 105

Les logiciels correspondent à des licences de produits de gestion ou de développement.

Nature	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011
Autres logiciels	2 212	6 326	2 002	6 537
Nom de Domaine	0	0	0	0
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	295 374	94 406	0	389 780
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
Total	966 048	100 732	2 002	1 064 778

Note 2. Immobilisations Corporelles

Nature	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011
Installations Générales, Agencements	239 495	8 742	0	248 238
Matériel de Bureau	0	51 092	48 901	2 191
Matériel Informatique	22 375	0	0	22 375
Mobilier	341 289	0	0	341 289
Total	603 159	59 835	48 901	614 093

Nature	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011
Installations Générales, Agencements	183 217	11 831	0	195 047
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	14 270	10 001	2 321	21 950
Mobilier	339 918	405	0	340 323
Total	537 405	22 237	2 321	557 320

Note 3. Immobilisations financières

3.a. Immobilisations financières

En €	Nature	Brut au 31/12/2011	Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
	Participation C.S. Inc. US	822	822	0	0
	Participation A.C. GmbH	473 989	473 989	0	0
	Participation C.S. UK	1		1	0
	Participation CLIPACK	75 006	75 006	0	0
	Participation IPCJ	0	0	0	4 000
	Participation Innocad	0	0	0	0
	Prêts	2 500	2 500	0	0
	Cautionnements	34 933	0	34 933	37 767
	Autres créances immobilisées	22 419	0	22 419	14 997
	Actions propres	26 853	2 051	24 802	481 069
	Total	636 523	554 368	82 155	537 833

3.b. Actions propres

En nombre / En €	31/12/2011		31/12/2010	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Détentions à l'ouverture	815 372	483618.99		
Acquisitions	601 640	329 783	821 899	487 856
Cessions	-303 903	-164 049	-6 527	-4 237
Annulations	-1 050 000	-622 500		
Détentions à la clôture	63 109	26 853	815 372	483 619
Dépréciation constatée sur les actions propres affectées à la régularisation du cours		-2 051		-2 549
Dépréciation qui aurait été constatée sur les actions propres en voie d'annulation		0		0

Note 4. Variation des provisions des immobilisations financières

En €	Nature	Valeur au 31/12/2010	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2011
	Participation A.C. Inc. US	822	0	0	822
	Participation A.C. GmbH	473 989	0	0	473 989
	Participation CLIPACK	75 006	0	0	75 006
	Prêts		2 500		2 500
	Actions propres	2 550		499	2 051
	Total	552 367	2 500	499	554 368

Note 5. Tableau des filiales et participations

Participations	Capital	Capitaux propres	Valeur nette comptable des titres (en €)	Quote-part du capital détenu	Prêts et avances consenties (VNC)	31/12/2011	
						CA réalisé au	Résultat réalisé au
A.C. GmbH (en EUR)	51 129	-4 453 049	0	100%	0	0	-85 218
C.S. Inc. (en USD)	1 000	-4 814 349	0	100%	0	1 888 445	-1 154 539
C.S. UK (en GBP)	1	-119 189	0	100%	0	0	-119 190

Les cautions et avals donnés par la société sont détaillés dans la partie 4.7.3.3.d note 1. Aucun dividende n'a été versé.

Note 6. Clients et Comptes Rattachés

6.a. Détail des créances clients et comptes rattachés

En €	Nature	Brut au 31/12/2011	Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
	Clients	4 301 188	0	4 301 188	4 462 630
	Clients, Effets à Recevoir	0	0	0	0
	Clients douteux	354 162	300 402	53 760	35 155
	Clients, Factures à Etablir	257 270	0	257 270	138 616
	Total	4 912 620	300 402	4 612 218	4 636 401

6.b. Variation des provisions sur créances

n €	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011
Provisions Clients	200 334	110 374	10 307	300 401
Total	200 334	110 374	10 307	300 401

6.c. Créances clients par échéance

En €	Créances		
	Solde	- 1 an	+ 1 an
Clients	4 301 188	4 301 188	
Clients, Effets à Recevoir	0	0	
Clients douteux nets de provisions	53 760		53 760
Clients, Factures à Etablir	257 270	257 270	
Total	4 612 218	4 558 458	53 760

Note 7. Autres Créances et Comptes de Régularisation
7.a. Détail des autres créances et comptes de régularisation

En €	Libellé	Brut au 31/12/2011	Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
	Fournisseurs débiteurs	0	0	0	0
	Personnels et Comptes Rattachés	11 269	0	11 269	0
	Organismes Sociaux	0	0	0	1 130
	Etat, Crédit d'Impôt Recherche	218 045	0	218 045	250 675
	Etat, Crédits d'Impôts	41 268		41 268	0
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	103 757	0	103 757	100 750
	Débiteurs Divers	32 765	0	32 765	25 637
	Charges constatées d'avance	156 357	0	156 357	138 744
	Comptes courants filiales	8 528 003	8 295 596	232 407	117 862
	Total	9 091 464	8 295 596	795 868	634 798

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

7.b. Variation des provisions des autres créances

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2011
	Provisions pour dépréciation autres créances	7 005 136	1 292 960	0	8 295 596
	Total	7 005 136	1 292 960	0	8 295 596

Cette provision correspond à une dépréciation des avances consenties à la filiale Access Commerce GmbH pour 4 414 841 €, à la filiale Cameleon Software Inc. pour 3 741 672 € et à la filiale Cameleon Software UK pour 139 083 €.

Note 8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En €	Nature	Brut au 31/12/2011	Valeur boursière au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010	Valeur boursière au 31/12/2010
	SG Monétaire Jour (SG)	49 512	49 725	251 450	251 575
	Bons à terme.(BPROP)	550 000	550 000	1 500 000	1 500 000
	Bons à terme (SG)	900 000	900 000	900 000	900 000
	Intérêts courus bons à terme	82 158		45 581	
	Total	1 581 670	1 499 725	2 697 031	2 651 575

Note 9. Disponibilités

Les disponibilités sont représentées par des comptes bancaires.

b. Principaux postes du passif du bilan
Note 1. Variation des capitaux propres

En €	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2010	2 916 281	4 060 821	0	-2 295 888	36 546	4 717 760
Mouvements de la période	1 682	3 161				4 843
Emission de BSAR						0
Annulation des actions propres	-262 500	-346 500				-609 000
Affectation résultat exercice précédent				36 546	-36 546	0
Résultat de l'exercice					-1 569 767	-1 569 767
Situation au 31 décembre 2011	2 655 463	3 717 482	0	-2 259 342	-1 569 767	2 543 836

- Les opérations sur le capital sont décrites en partie 4.7.3.1.
- Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Cameleon Software a procédé le 17 juillet 2009 à l'émission de 2 662 278 BSAR. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont :

- 1 BSAR donne le droit de recevoir 1 action nouvelle ;
- Le prix d'exercice est de 0,72 € ;
- Les actions nouvelles issues des BSAR seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions existantes de la Société et seront assimilées dès leur admission le 17 juillet 2010 aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris aux actions de la Société déjà admises ;
- La période d'exercice est fixée du 17 juillet 2010 jusqu'au 17 juillet 2014 inclus ;
- Le remboursement anticipé des BSAR restant en circulation pourra être décidé à tout moment à compter du 17 juillet 2010 et jusqu'au 17 juillet 2014, au prix unitaire de 0,01 euro, si le produit de la moyenne des cours de l'action Cameleon Software et de la parité d'exercice excède 0,94 euro ;
- Les BSAR ne pourront être cédés par leur titulaire pendant une période de 1 an à compter de leur émission, soit jusqu'au 17 juillet 2010.

Les caractéristiques précises et exhaustives des BSAR sont présentées au sein de la note d'opération visée par l'AMF en date du 23 juin 2009 pouvant être consultée sur le site de l'AMF ou le site de Cameleon Software. A ce jour, 6 726 BSAR Cameleon Software 2009 ont été exercés.

■ Stock-options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°7	Plan N°10	Plan N°11	Plan N°12	Plan N°13	Total
Date de l'AGE	31/03/03	30/06/06	20/06/07	30/06/08	21/06/11	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	22/04/03	27/10/06	06/12/07	24/02/11	21/06/11	
Nombre de stock-options attribuées	787 805	370 000	420 000	100 000	550 000	2 227 805
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	0	0	0
.Nbre destiné aux mandataires	362 230	205 000	190 000	0	550 000	1 307 230
.Nbre destiné au 10 salariés non mandataires les mieux allotis	296 632	165 000	230 000	100 000	0	791 632
Date d'expiration	22/04/12	27/10/12	06/12/13	23/02/16	06/12/13	
Prix de souscription en €	0.96	1.33	0.85	0.61	0	
Nombre d'actions souscrites ou définitivement attribuées	0	0	0	0	0	0
Nombre de stock-options ou actions gratuites annulées	584 711	265 000	176 646	100 000	0	1 126 357
Options de souscription restantes	203 094	105 000	243 354	-	550 000	1 101 448

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% ou 100% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites, et attribuées à des salariés basés en France, ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock-options 7,10 et 12 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- La période d'allotissement du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan; le solde de ce plan, soit 30% des stocks options, a été annulée, les conditions d'allotissement n'ayant pas été respectées.
- Les actions gratuites du plan numéro 12 seront alloties à 100% après une période de 2 années et seront soumises à une période de conservation de deux années supplémentaires.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% ou 100% de la moyenne des cours cotés de l'action Cameleon Software lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7, 40% pour les plans 10 et 11 et 37% pour le plan 12 ;
- Taux sans risque : entre 1,5 et 3%.

Note 2. Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2011 de 10 621 850 actions de 0,25 €

En €	Nature	Montant
	Nombre de titres à droit de vote double	2 026 398
	Nombre de titres ordinaires	8 595 452
	Nombre total de titres	10 621 850
	Valeur nominale	0.25
	Capital Social	2 655 463

Note 3. Avances conditionnées

En €	Libellé	Valeur au 31/12/2010	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2011	Court terme	Long terme
	Avance ANVAR	300 000		150 000	150 000	150 000	
	Total	300 000	0	150 000	150 000	150 000	

Une avance ANVAR a été accordée pour un montant de 650 K€. Deux remboursements ont déjà été effectués pour 350 K€ en 2009 et 2010.

Note 4. Provisions pour Risques et Charges

En €	Nature	Valeur au 31/12/2010	Dotations	Reprise	Reprise provision non utilisée	Reprise provision utilisée	Valeur au 31/12/2011
	Provisions pour pertes de change	19 217	1 619	19 217	19 217		1 619
	Provisions pour risques	170 601	158 700	70 797		70 797	258 504
	Autres provisions	85 000	3 600	47 000	47 000		41 600
	Total	274 818	163 919	137 014	66 217	70 797	301 723

Dans le cours normal de ses activités, Cameleon Software peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Cameleon Software constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions pour IDR ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais dans les comptes consolidés. L'information concernant ce passif social est communiquée dans la partie 4.7.3.3.d note 2 dans les engagements hors bilan.

Les reprises sur provisions sont détaillées dans la partie 4.7.3.3. note 1.

Note 5. Détail des emprunts et Dettes Financières

En €	Libellé	Taux intérêt	Valeur au 31/12/2010	Augment.	Diminut.	Valeur au 31/12/2011	Court terme	Long terme
	BPOP (Emprunt)	4.00%	698		698	0	0	
	Assurance Prospection	0.00%		60 000		60 000	0	60 000
	Intérêts courus		0		0	0	0	
	Total		698	60 000	698	60 000	0	

Dans le cadre de l'ouverture de la filiale au Royaume-Uni, une garantie « assurance prospection » a été accordée pour un montant de 450 K€. Cette avance est versée sur une période de 3 ans et est remboursable, sans intérêts, à l'issue de la troisième année. Un premier acompte de 60 K€ a été versé en décembre 2011.

Note 6. Dettes fournisseurs et comptes rattachés
6.a. Détail des dettes fournisseurs et comptes rattachés

En €	Nature	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
	Fournisseurs	573 863	613 986
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	259 061	258 686
	Total	832 924	872 672

6.b. Dettes fournisseurs par échéance

En €	Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Dettes Fournisseurs	573 863	573 863	0	0
	Fournisseurs, Factures non Parvenues	259 061	259 061	0	0
	Total	832 924	832 924	0	0

Note 7. Dettes fiscales et sociales
7.a. Détail dettes fiscales et sociales

En €	Nature	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
	Personnels et Comptes Rattachés	557 776	601 782
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	583 265	581 879
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	740 300	780 923
	Autres Impôts et Taxes	32 706	28 975
	Total	1 914 047	1 993 559

7.b. Dettes fiscales et sociales par échéance

En €	Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Personnels et Comptes Rattachés	557 776	557 776	0	0
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	583 265	583 265	0	0
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	740 300	740 300	0	0
	Autres Impôts et Taxes	32 706	32 706	0	0
	Total	1 914 047	1 914 047	0	0

Note 8. Autres dettes et comptes de régularisation

En €	Libellé	Brut au 31/12/2011	Brut au 31/12/2010
	Garantie de passif Exsyde	169 036	166 083
	Divers charges à payer	26 729	65 834
	Produits constatés d'avance	2 822 935	2 096 671
	Total	3 018 700	2 328 588

Les produits constatés d'avance comprennent les revenus de maintenance relatifs à la période non courue des contrats de maintenance.

c. Principaux postes du compte de résultat

Note 1. Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges

En €		Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010
	Nature		
	Reprise de provision pour créances douteuses	10 307	14 273
	Reprise de provision pour dépréciation des stocks	0	0
	Reprise de provision pour risques et charges	70 797	22 861
	Transfert de charges d'exploitation	38 477	45 025
	Total	119 581	82 159

Les transferts de charges représentent 39 K€ sur l'exercice 2011. Ils sont constitués par la réintégration des avantages en nature déclarés, et non décaissés, au titre de la location des véhicules des salariés, la réintégration de la partie des loyers relatifs aux véhicules pris en charge par certains salariés et de remboursements d'assurance correspondant à des réparations de véhicules.

Note 2. Frais de Recherche et Développement

Les frais de Recherches et de Développement se sont élevés, pour l'exercice 2011, à 2 022 K€.

Note 3. Autres produits

Ce poste comprend les éléments suivants :

- Annulation de factures non parvenues sans objet pour54 K€
- Annulation de la provision URSSAF d'une période prescrite pour11 K€
- Remboursement trop cotisé caisse de retraite pour2 K€

Note 4. Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les éléments suivants :

- Intérêts bancaires et intérêts des emprunts et dettes3 K€
- Pertes de change23 K€
- Dépréciation des comptes courants des filiales1 293 K€
- Dépréciation de la situation nette de Cameleon Software UK4 K€

Les produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Revenus de placement65 K€
- Intérêts sur compte courant de Access Commerce GmbH115 K€
- Intérêts sur compte courant de Cameleon Software Inc.86 K€
- Intérêts sur compte courant de Cameleon Software UK.1 K€
- Dépréciation de la situation nette de Access Commerce GmbH47 K€
- Gains de change36 K€

Note 5. Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées des éléments suivants :

- Valeur comptable des éléments d'actif cédés61 K€
- Moins-values sur cessions d'actions propres22 K€

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des éléments suivants :

- ▀ Produits de cession des éléments d'actif cédés.....101 K€

Note 6. Chiffre d'affaires par zone géographique

En K€	Nature	31/12/2011	31/12/2010
	Ventes France	6 247	7 367
	Ventes Export	1 030	726
	Total	7 278	8 093

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2011 comprend des frais accessoires pour 626 K€, compensés avec les charges correspondantes. En 2010, les frais accessoires s'élevaient à un montant de 452 K€.

Note 7. Effectif

	Equivalent Temps Plein	31/12/2011	31/12/2010
	Cadres	54	49
	Employés	5	4
	Total	59	53

Note 8. Tableau des crédits baux

En €	Libellé	Autres Immobilisations
	Valeur d'origine	776 415
	Amortissements	
	Cumul des exercices antérieurs	704 399
	Exercice en cours	57 340
	Total	761 739
	Valeur nette	14 676
	Redevances payées	
	Cumul des exercices antérieurs	956 859
	Exercice en cours	69 511
	Total	1 026 370
	Redevances à payer	
	A un an au plus	17 379
	A plus d'un an et moins de cinq ans	0
	A plus de cinq ans	0
	Total	17 379
	Montant pris en charge dans l'exercice	69 511

Note 9. Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	KPMG		Jean Pendanx		Ernst & Young	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :	20	17	10	8	3	17
Cameleon Software	20	17	10	8	3	17
Autres prestations						
Sous-total	20	17	10	8	3	17
Autres prestations rendues aux filiales intégrées						
Juridique, Fiscal, Social						
Autres						
Total	20	17	10	8	3	17

d. Engagements hors bilan
Note 1. Engagements Reçus

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Exsyde garantie de passif	151	151		
Total	151	151	0	0

Note 2. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garantie bancaire pour le loyer de Labège consentie par la SG	45	0	45	
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	25		25	
IDR	128			128
Lettre de confort de Cameleon Software SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	31	60	-29	
Garantie sur cession activité Intégration ERP	450	450		
Garantie sur cession Innocad	525		525	
Total	1 204	510	566	128

- De plus la garantie portant sur le loyer de Cameleon Software Inc. prend en compte tout autre montant coût ou dommage lié à l'occupation des lieux et à l'exécution du bail.
- De plus, Cameleon Software SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,895 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de Cameleon Software pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 4 705 heures.
- La garantie de passif accordée à TVH Consulting dans le cadre de la cession de l'activité ERP a été plafonnée à 450 K€, à l'exception d'un risque particulier qui a été plafonné à 1 500 K€.

Au 31 décembre 2011, la provision pour risques et charges comprend notamment les éléments ci-après :

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est constatée pour un montant de 128 K€. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies, les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :

● Age retraite	60 & 67 ans.
● Droits acquis lors du départ	Convention Collective SYNTEC
● Table de mortalité.....	Insee 2010
● Taux de charges patronales.....	45 %
● Taux d'actualisation.....	4.31 %
● Taux de progression des salaires	3.5 %
● Taux de turn over variable en fonction de l'âge	de 7% à 20 %

e. Rémunération des mandataires

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2011				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		135 000	43 930	6 696
Asparre	Françoise	DGD & Administrateur		100 008	21 280	4 878
de Bouville	Thibault	Salarié & Administrateur	101 386		20 480	2 838

Les rémunérations variables de l'exercice 2011 sont versées au début de l'exercice 2012.

Les jetons de présence seront versés en 2012 pour l'exercice 2011 aux trois administrateurs indépendants et représentent 13 589 € :

● Madame Amélie FAURE	4 294 €
● Monsieur Mike SUTTON.....	4 471 €
● Monsieur Philippe GAILLARD	4 824 €

f. Transactions avec les parties liées

Les soldes des comptes courants dans les comptes de Cameleon Software SA au 31 décembre 2011 sont les suivants :

Filiales	CS Inc	AC GmbH	CS UK
Actif			
Comptes courants	3 974 079	4 414 841	139083
Passif			
Néant			
Compte de résultat			
Achats	21 202		
Ventes	455 438		21450
Produits financiers (1)	85 954	114 880	1182

(1) intérêts sur comptes courants

Il n'existe aucune transaction avec les parties liées présentant une importance significative et n'ayant pas été conclue à des conditions normales de marché.

g. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché

Risques de change

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$.

Risques de taux et risques liés aux EMLT

Au 31 décembre 2011, les emprunts contractés par Cameleon Software l'ont été en euro, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. Le risque action n'est donc pas significatif.

Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital.

h. Faits postérieurs

Néant.

5. Evolution récente

Néant.

6. Le capital

6.1 Renseignements de caractère général concernant le capital

6.1.1. Capital social

Le capital social s'élève au 23 février 2012 à 2 655 462,50 €, divisé en 10 621 850 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, entièrement libérées. Cameleon Software est cotée sur Eurolist segment C, avec le code ISIN FR0000074247.

6.1.2. Evolution du capital social de Cameleon Software

Les opérations suivantes ont modifié de manière significative la répartition du capital de Cameleon Software à ce jour :

- ▶ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée à des personnes dénommées appartenant à l'équipe constitutive du «MANAGEMENT» de la Société par l'émission de 1 829 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- ▶ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise ACCESS MANAGEMENT par l'émission de 257 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- ▶ L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999 a décidé, sous condition suspensive de la réalisation définitive des deux augmentations de capital par apport de numéraire visées ci-dessus, d'augmenter le capital de 4 096 486,80 francs pour le porter ainsi à 9 728 686,80 francs par voie d'incorporation de sommes prélevées sur les comptes de primes d'émission, de prime de fusion et de réserves ordinaires. Cette augmentation de capital étant réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes, porté de 300 à 518,20 francs. Aux termes des mêmes délibérations, et sous condition suspensive de la réalisation de l'intégralité des augmentations de capital susvisées, l'Assemblée Générale a décidé de convertir en euros la valeur nominale des 18 774 actions composant le capital, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 79 € par action et le capital social à 1 483 146 €. L'Assemblée Générale a par ailleurs, et sous les mêmes conditions suspensives, décidé de diviser la valeur nominale des actions composant le capital par 79 pour la porter ainsi de 79 € à 1 €, et de porter en conséquence de 18 774 à 1 483 146 le nombre d'actions.
- ▶ Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 octobre 1999 ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 548 700 francs par création de 1 829 actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 77 100 francs par l'émission de 257 actions nouvelles souscrites dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, la réalisation définitive comme conséquence des deux augmentations ci-dessus de celle d'un montant de 4 096 486,80 francs par voie d'incorporation de primes et de réserves, la conversion de la valeur nominale des actions à 79 € chacune et la division par 79 de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre d'actions fixé ainsi à 1 483 146.
- ▶ Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 novembre 1999, usant de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999, ont décidé d'augmenter le capital social de 418 852 euros pour le porter ainsi de 1 483 146 à 1 901 998 € par création de 418 852 actions nouvelles de numéraire de 1 € chacune de valeur nominale émises à 18,90 €, soit avec une prime d'émission de 17,90 € par action, réservées au public lors de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier.
- ▶ Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 novembre 1999, a constaté que l'augmentation de capital par appel public dans le cadre de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier se trouvait être définitivement réalisée. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 1 901 998 euros divisé en 1 901 998 actions de 1 € chacune de valeur nominale.

- ▶ L'Assemblée Générale en date du 9 janvier 2001, a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par Monsieur Walter Heiob, Madame Ingrid Emrich épouse Heiob et Monsieur Thomas Lehmann, portant sur la pleine propriété de l'intégralité des parts sociales dépendant du capital de la société TDV GESELLESCHAFT FÜR INTEGRIERTE TECHNISCHE DATENVERARBEITUN GmbH, apports évalués à la somme globale de 255 645 euros. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 47 500 euros par l'émission de 47 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, toutes attribuées aux apporteurs susvisés.
- ▶ L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission d'un total de 277 886 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit IRDI pour 185 258 actions et SOPROMEC pour 92 628 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par les actionnaires de TEKORA SA portant sur 49,47% du capital social de cette dernière, apports évalués à la somme globale de 1 400 964,71 euros. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 524 588 € par l'émission de 524 588 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 2 751 972 euros divisé en 2 751 972 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- ▶ L'Assemblée Générale en date du 31 mars 2003 a approuvé l'émission d'un total de 2 735 041 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit SPEF-eFund pour 1 880 341 actions et FCPI Soge Innovation n°3 pour 854 700 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale a autorisé l'émission de 2 751 972 bons de souscription d'actions (BSA) pouvant donner lieu à la création de 1 375 986 actions. A la fin de la période de l'exercice de ces BSA, le Directoire a constaté l'exercice de 380 490 BSA donnant lieu à la création de 190 245 titres supplémentaires. De plus, l'Assemblée Générale a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 1 à 0,5 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 838 629 euros divisé en 5 677 258 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- ▶ Le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a décidé de l'émission d'un total de 2 347 826 actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription. En conséquence, à l'issue de cette augmentation de capital, le capital social s'est trouvé fixé à 4 012 542 euros divisé en 8 025 084 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- ▶ Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 euros divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
- ▶ L'Assemblée Générale en date du 1^{er} juin 2005 a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Cameleon Software de 0,5 € à 0,25 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 216 777 euros divisé en 8 867 108 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- ▶ Le directoire du 11 mai 2006, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1^{er} juin 2005, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 50 815 euros pour le porter de 2 216 777 à 2 267 592 euros, par l'émission de 203 260 actions nouvelles de 0,25 € de nominal chacune, lesdites actions nouvelles étant émises comme composante de la rémunération d'apports en nature de droits sociaux consentis à la société.
- ▶ Le Conseil d'administration du 07 juillet 2006, sur autorisation de l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2006, a décidé d'augmenter le capital social. Le Président du Conseil d'administration, par une décision du 11 août 2006, agissant sur subdélégation, a limité cette augmentation de capital à 582 047,00 euros, pour le porter de 2 267 592 euros à 2 849 639 euros, par l'émission de 2 328 188 actions nouvelles de 0,25 € chacune, lesquelles ont été intégralement souscrites et libérées.
- ▶ Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 06 décembre 2007, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par le Directoire du 11 mai 2006, a constaté l'émission de 176 568 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.

- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 22 décembre 2009, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1^{er} juin 2005 et dans le prolongement d'une décision d'attribution d'actions gratuites du 6 décembre 2007, a constaté l'augmentation du capital social de 22 500 euros par incorporation de réserves et primes d'émission suite à l'attribution gratuite définitive de 90 000 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 916 281 euros divisé en 11 665 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
- Le Conseil d'administration, dans sa séance du 21 juin 2011, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du même jour, a décidé de l'annulation de 1 050 000 actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachats d'actions, de 0,25 € de valeur nominale. Par conséquent, le capital social a été réduit de 262 500 euros
- Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 21 juin 2011, a constaté l'exercice par leur titulaire de 6 726 bons de souscription d'actions émis suivant délibérations du Conseil d'administration du 19 juin 2009, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2007. En conséquence, le capital social a été augmenté de 1 681,50 euros par émission de 6 726 actions ordinaires nouvelles de 0,25 € de valeur nominale, et s'est trouvé fixé à 2 655 462,50 euros.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du capital social de la Société sur les quatre dernières années :

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis ou annulés	Nominal de l'action	Augmentation et diminution de capital	Capital Social	En nombre de titres
11.05.06	Augmentation de capital par apport en nature	203 260	0,25 €	50 815€	2 267 592 €	9 070 368
11.08.06	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 328 188	0,25 €	582 047€	2 849 639 €	11 398 556
06.12.07	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	176 568	0,25 €	44 142€	2 893 781 €	11 575 124
22.12.09	Augmentation de capital par incorporation de réserves et primes d'émission	90 000	0,25 €	22 500 €	2 916 281 €	11.665.124
21.06.11	Diminution de capital par annulation d'actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions	1 050 000	0,25 €	262 500 €	2 653 781 €	10.615.124
21.06.11	Augmentation de capital suite à l'exercice par leurs titulaires des bons de souscription d'actions	6 726	0,25 €	1 681, 50 €	2 655 462,50 €	10.621.850

6.1.3. Situation du capital social et des droits de vote au 23 février 2012 et évolution au cours des deux dernières années

Actionnaires	23 février 2012				18 mars 2011 (1)				25 février 2010 (2)			
	Nombre d'actions détenues	En %	Nombre de droits de vote théoriques	En %	Nombre d'actions détenues	En %	Nombre de droits de vote théoriques	En %	Nombre d'actions détenues	En %	Part de droits de vote en %	
Jacques Soumeillan	317 387	3,0	480 841	3,8	321 508	2,8	489 083	3,6	163 454	1,4	2,3	
Thibault de Bouville	206 585	1,9	258 036	2,0	201 882	1,7	202 462	1,5	51 451	0,4	0,4	
Sylvie Rougé	108 360	1,0	140 672	1,1	108 360	0,9	140 672	1,0	32 312	0,3	0,5	
Françoise Asparre	310 898	2,9	471 365	3,7	310 898	2,7	431 365	3,2	160 467	1,4	2,0	
Actionnariat Dirigeant au nominatif	943 230	8,9	1 350 914	10,7	942 648	8,1	1 263 582	9,3	375 372	3,2	4,6	
Actionnariat Salarié au nominatif	2 892	0,0	5 784	0,0	2 892	0,0	5 784	0,0	2 892	0,0	0,0	
SPEF eFund	0	0,0	0	0,0	889 825	7,6	889 825	6,5	3 162 519	27,1	22,3	
AMUNDI	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	886 712	7,6	10,5	
IRDI	804 383	7,6	1 600 523	12,7	804 383	6,9	1 600 523	11,8	796 140	6,8	11,2	
SOPROMECC participations	301 685	2,8	603 370	4,8	301 685	2,6	603 370	4,4	301 685	2,6	4,2	
Actionnaires Financiers au nominatif	1 106 068	10,4	2 203 893	17,4	1 995 893	17,1	3 093 718	22,7	5 147 056	44,1	48,2	
Flottant	8 569 660	80,7	9 079 657	71,8	7 673 691	65,8	8 188 846	60,2	6 107 492	52,4	46,7	
Actions auto-détenues	0	0,0	0	0,0	1 050 000	9,0	1 050 000	7,7	0	0,0	0,0	
Total	10 621 850	100,0	12 640 248	100,0	11 665 124	100,0	13 601 930	100,0	11 665 124	100,0	100,0	

(1) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2010

(2) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2009

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 23 février 2012. Par ailleurs, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 2% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

Au 23 février 2012, la Société compte 70 actionnaires au nominatif.

6.1.4. Rachat par la Société de ses propres actions

Ce point est traité au sein des annexes consolidées en partie 4.3.10.1.b.

6.1.5. Capital potentiel

A ce jour, les titres de capital potentiel sont constitués d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions. Les titres de capital potentiel représentent une dilution potentielle maximale de 3 757 000 prenant pour hypothèse que les stock-options et les actions gratuites donnent lieu à la création de 1 101 448 titres et les BSAR à la création de 2 655 552 titres. Ces valeurs mobilières sont décrites plus avant au sein des annexes aux comptes consolidés au sein de la partie 4.3.10.1 du présent document. Ce capital potentiel représente une dilution potentielle maximum de l'ordre de 26,1%.

6.1.6. Capital autorisé non émis

Ce point est traité au sein du rapport de gestion en partie 8.1.3.

6.2 Pacte d'actionnaires

Néant.

6.3 Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants

Néant.

6.4 Nantissements

Néant.

6.5 Dividendes

6.5.1. Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

6.5.2. Dividendes versés au cours des exercices précédents

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

6.5.3. Politique en matière de distribution de dividendes

Cameleon Software est une société de croissance qui, aujourd'hui, ne prévoit pas de distribuer de dividendes pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

6.6 Marché du titre Cameleon Software

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Janvier 2008	0,72	396 700	284
Février 2008	0,79	622 300	497
Mars 2008	0,89	982 000	870
Avril 2008	0,81	277 000	225
Mai 2008	0,79	180 100	141
Juin 2008	0,71	319 700	226
Juillet 2008	0,60	166 400	100
Août 2008	0,58	146 600	85
Septembre 2008	0,51	254 400	129
Octobre 2008	0,33	409 800	135
Novembre 2008	0,34	80 100	273
Décembre 2008	0,29	103 100	30
Janvier 2009	0,41	659 300	273
Février 2009	0,40	94 300	38
Mars 2009	0,35	449 400	158
Avril 2009	0,50	1 133 500	661
Mai 2009	0,61	823 900	500
Juin 2009	0,62	913 100	569
Juillet 2009	0,56	647 400	361
Août 2009	0,58	686 700	399
Septembre 2009	0,65	1 084 900	701
Octobre 2009	0,80	2 138 900	1 709
Novembre 2009	0,74	391 300	291
Décembre 2009	0,70	393 300	277
Janvier 2010	0,75	753 700	566
Février 2010	0,69	351 900	246
Mars 2010	0,68	216 300	147
Avril 2010	0,74	1 712 100	1 262
Mai 2010	0,71	641 700	455
Juin 2010	0,65	275 700	180
Juillet 2010	0,69	311 900	216
Août 2010	0,62	199 800	125
Septembre 2010	0,63	136 800	86
Octobre 2010	0,66	725 600	479
Novembre 2010	0,63	249 000	156
Décembre 2010	0,60	254 800	153
Janvier 2011	0,62	709 500	437
Février 2011	0,61	1 198 600	734
Mars 2011	0,58	3 980 000	2 321
Avril 2011	0,60	2 300 300	1 379
Mai 2011	0,55	888 200	490
Juin 2011	0,56	1 937 300	1 079
Juillet 2011	0,54	592 200	322
Aout 2011	0,45	484 600	216
Septembre 2011	0,44	707 600	315
Octobre 2011	0,47	635 900	296
Novembre 2011	0,39	238 400	94
Décembre 2011	0,41	934 400	385
Janvier 2012	0,47	1 405 200	663
Février 2012	0,50	403 200	201

Source : Yahoo Finance

Le cours moyen pour chaque mois, donné en euros, correspond au rapport entre les montants échangés pendant le mois et le nombre de titres échangés sur la même période. Le cours de clôture de Cameleon Software le 3 mars 2011 était de 0,59 €.

7. Renseignements juridiques

7.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Cameleon Software.

7.2 Siège social

185 Rue Galilée
31670 Labège - France
Téléphone 0811 70 78 78

7.3 Date de constitution

La Société a été constituée par acte établi sous seing privé à Toulouse le 4 mars 1987.

7.4 Forme juridique

Cameleon Software SA est une société soumise au droit français, organisée selon le mode de gestion à Conseil d'Administration et Président. Les documents relatifs à la Société sont consultables au siège social de cette dernière.

7.5 Durée de vie

La durée de vie de la Société est de 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 21 mai 1987, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

7.6 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la création et l'exploitation d'entreprises d'éditions de logiciels, de prestations de services en informatique et de communications électroniques : conception, ingénierie, conseil, formation, recherche, développement, exploitation et commercialisation de logiciels de systèmes. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

7.7 Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

B 341 081 743 Toulouse

7.8 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

7.9 Affectation et répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

7.10 Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par le Code de commerce, notamment, par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'actionnaires représentant au moins 5% du capital social ou, s'agissant d'une assemblée spéciale, le dixième des actions de la catégorie intéressée. Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation des assemblées est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, ainsi qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la Société par lettre recommandée ou lettre simple adressée à chaque actionnaire. Les titulaires d'actions depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, si ce mode est utilisé, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation. Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions indivises inscrits à ce titre dans le délai prévu à l'alinéa précédent. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

La Société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion selon les modalités prévues par la Loi au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de celle-ci. Il en est de même pour la convocation d'une assemblée prorogée conformément à la loi. Le délai entre la date, soit de l'insertion contenant l'avis de convocation, soit de l'envoi des lettres et la date de l'assemblée, est au moins de quinze jours sur la première convocation et de six jours sur convocation suivante. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Les avis de convocation doivent notamment indiquer avec clarté et précision l'ordre du jour de la réunion.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

7.11 Admission aux Assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

7.12 Existence et franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir un nombre d'actions égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre et à la répartition du capital), ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue, dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, dans les conditions définies à l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, de déclarer à la Société le nombre total d'actions qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette disposition a été adoptée lors de l'AGE du 1^{er} octobre 1999. L'obligation de déclaration s'applique de la même façon en cas de franchissement à la baisse de chacun des seuils ci-dessus. Pour la détermination des seuils ci-dessus, il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1-2 et suivants de la loi n°66-357 sur les sociétés commerciales.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

7.13 Droits de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Ces modalités ont été mises en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 1999.

Au 23 février 2012, le nombre d'actions à droit de vote double est de 2 018 398.

7.14 Documents et informations accessibles au public

Sont accessibles au public et à disposition au siège social de la Société les documents suivants:

- Statuts de la Société,
- Publications trimestrielles de Chiffre d'Affaires,
- Rapport semestriel d'activité,
- Publications semestrielles du Résultat Net,
- Comptes Annuels,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites,
- Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes,
- Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société en cas de variation significative,
- Description des programmes de rachat d'actions propres,
- Communiqués de Presse,
- Communiqués publiés par l'émetteur au titre de l'obligation d'information permanente,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du prospectus,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions.

De plus, afin de satisfaire aux nouvelles dispositions suite à la transposition de la Directive Transparence, une rubrique dédiée à l'information financière réglementée est disponible sur notre site internet www.cameleon-software.com.

7.14.1. Communiqués de presse publiés du 1^{er} janvier 2011 au 15 février 2012 et disponibles sur le site de la Société www.cameleon-software.com

Date	Titre
15/02/2012	Chiffres d'Affaires 2011 : Accélération de la transformation du business model vers le SaaS
13/02/2012	Cameleon Software signe un partenariat avec l'allemand Nefos
03/02/2012	Calendrier de Communication Financière pour 2012
30/01/2012	Clear Channel sélectionne Cameleon Software
26/01/2012	La Mutuelle Générale déploie la solution d'aide à la vente de Cameleon Software
25/01/2012	Touring Club Suisse (TCS) choisit Cameleon Software pour accompagner le développement de ses offres
01/12/2011	Cameleon Software disponible sur la plateforme AppExchange Mobile de Salesforce.com
24/11/2011	Cameleon Software entre au classement Software 500
28/10/2011	Cameleon Software annonce son Chiffre d'Affaires pour le troisième trimestre 2011
19/10/2011	Cameleon Software et IBIS Prof. Thome signent un accord de partenariat autour du marché SAP
11/10/2011	La Poste déploie la solution de Cameleon Software
05/10/2011	Cameleon Software ouvre un centre de formation clients aux États-Unis
21/09/2011	Leroy Merlin & Cameleon, ou lorsque bricoler commence sur le web
08/09/2011	Cegedim Activ et Cameleon Software lancent une solution conjointe pour les complémentaires santé
01/09/2011	Cameleon Software annonce la disponibilité de Cameleon 8
01/09/2011	Cameleon Software - Rapport Financier Semestriel 2011
31/08/2011	Cameleon Software - Résultat Opérationnel Courant Positif pour le premier semestre 2011
23/08/2011	Le cabinet d'analystes Gartner évalue l'impact de l'iPad sur l'accélération du processus de configuration, tarification et génération de devis (CPQ)
28/07/2011	Chiffre d'affaires du second trimestre 2011 en hausse de +24% Revenu Logiciel en hausse de +32% sur le second trimestre 2011
26/07/2011	L'espagnol Unitronics déploie la solution de Cameleon Software
12/07/2011	La Mutuelle Générale de la Police choisit Cameleon Software
29/06/2011	Annulation de 9% des actions Cameleon Software en circulation
23/06/2011	Cameleon Software devient partenaire de SAP® Business ByDesign™
15/06/2011	Assemblée Générale Mixte des Actionnaires Cameleon Software 21 juin 2011
14/06/2011	Cameleon Software reçoit la note « Positive » dans le MarketScope pour les configurateurs commerciaux (CPQ) d'un prestigieux cabinet d'analystes
28/04/2011	Cameleon Software annonce son Chiffre d'Affaires pour le 1 ^{er} trimestre 2011
22/04/2011	Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires Cameleon Software - 1 ^{er} juin 2011
20/04/2011	Cameleon Software – Document de référence 2010
15/03/2011	Cameleon Software annonce la disponibilité sur l'AppStore d'Apple de son offre Cameleon pour iPad/iPhone
28/02/2011	Cameleon Software annonce son Résultat Net pour l'exercice 2010
02/02/2011	Cameleon Software - Calendrier de Communication Financière 2011
31/01/2011	Cameleon Software annonce son Chiffre d'Affaires pour le quatrième trimestre 2010
06/01/2011	La Mutuelle Nationale Territoriale choisit la solution de Cameleon Software pour proposer un service de tarification immédiate en ligne

7.14.2. Informations publiées au BALO, du 1^{er} janvier 2011 au 15 février 2012, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Objet
10/08/2011	Cameleon Software – Avis divers
22/07/2011	Cameleon Software – Publications périodiques – Sociétés commerciales et industrielles (comptes annuels)
08/06/2011	Cameleon Software - Convocations - Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts
22/04/2011	Cameleon Software - Convocations - Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts

7.15 Gestion du capital

L'objectif principal de Cameleon Software relatif à la gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios concernant le capital sain, afin de faciliter et pérenniser son activité et ses relations avec ses salariés, et de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder à des augmentations de capital. De plus, dans un but de fidélisation de ses personnels clés, la société a émis des titres de capital potentiel décrits en 4.3.10.1.

8. Les Rapports

8.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

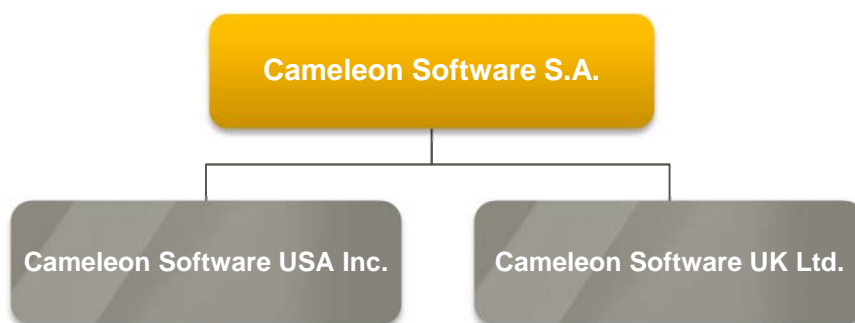
Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion, exposant la situation de la Société durant l'exercice écoulé, établi par votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe prévu par les dispositions de l'article L 233-26 du même code, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels, ainsi que les comptes consolidés, et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2011. Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'Administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L 225-115 du Code de commerce et 135 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées. Nous vous informons que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent.

8.1.1. L'activité

8.1.1.1. L'activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé

a. Organigramme au 31 Décembre 2011



Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité se présente comme suit au 31 décembre 2011 : Cameleon Software SA est la maison mère. Cameleon Software USA Inc., implantée aux Etats-Unis, déploie les activités opérationnelles du Groupe en Amérique du Nord. Elle est liée à Cameleon Software SA par l'intermédiaire d'un contrat VAR (Value Added Reseller) et d'un contrat ad-cost. Cameleon Software USA Inc. verse des redevances à Cameleon Software SA au titre du contrat VAR et perçoit des revenus au titre du contrat ad-cost. Cette filiale joue le rôle de distributeur pour les solutions Cameleon éditées par Cameleon Software SA. Cameleon Software UK Ltd, qui a été créé au cours de l'année 2011, joue le même rôle sur le territoire du Royaume-Uni et bénéficie des mêmes types d'accord. Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'année 2007.

b. Principaux chiffres clés au niveau consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes réalisé par le Groupe au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 a atteint 8,22 M€, dont 6,7 M€ en Europe et 1,5 M€ en Amérique du Nord. Pour

mémoire, le chiffre d'affaires consolidé réalisé à la clôture de l'exercice précédent était de 8,52 M€. Le résultat opérationnel se traduit par une perte de 1,47M€ à comparer avec une perte de 0,19 M€ dégagée à la clôture de l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net se traduit par un bénéfice de 0,09 M€

Au 31 décembre 2011, le résultat net consolidé du Groupe se traduit par une perte de 1,38 M€. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 4,31 M€ et la trésorerie (VMP et disponibilités) atteint 2,02 M€

c. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé : les faits marquants de l'exercice et les perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires annuel 2011 s'élève à 8,22 M€, contre 8,52 M€ sur 2010, soit une décroissance de 3,5 % sur l'exercice.

(M€)	2011	2010
Revenu Logiciels	6,20	6,40
Revenu Services Associés	2,02	2,11
Total Chiffre d'Affaires Annuel	8,22	8,52

L'activité du quatrième trimestre a été dynamique en raison de la signature sur le mois de décembre de plusieurs contrats SaaS en Europe et aux Etats-Unis auprès d'entreprises de renom telles que TCS (Touring Club Suisse), Fiserv ou Clear Channel. Plusieurs de ces contrats sont particulièrement importants avec des commandes pluriannuelles voisines du million d'euros ou de dollars. Ces signatures confirment la montée en puissance du SaaS dans le revenu et le portefeuille d'affaires de la Société.

La transformation du business model vers un modèle SaaS s'est accélérée sur le deuxième semestre 2011 et continue de s'intensifier. Environ 60% des affaires nouvelles en 2011 ont été conclues en mode SaaS. Pour les contrats SaaS, le chiffre d'affaires est reconnu au mois le mois et non plus à la livraison des logiciels, comme c'est le cas pour les licences perpétuelles ; cela impacte donc la reconnaissance de revenu à court terme de la Société. A l'inverse, cette mutation entraîne une forte croissance de notre carnet de commande. Ce dernier est en augmentation de 36% en trois mois, à 5,90 M€ au 31 décembre 2011, contre 4,33 M€ au 30 septembre 2011. Le carnet de commande s'entend hors Revenus de Services Associés et hors contrats de maintenance ; la maintenance représentant un chiffre d'affaires annuel récurrent de l'ordre de 3,3 M€.

L'activité sur les Etats-Unis connaît une forte croissance comparée à l'année précédente, à 42% sur l'ensemble de l'année 2011. Cette croissance soutenue est tirée par les affaires SaaS conclues avec plusieurs entreprises « Fortune 500 » et la bonne tenue de la base installée.

La montée en puissance continue des partenariats intégrateurs (Logica, Capgemini, Sopra ou Acumen) explique le léger retrait de l'activité « Services Associés ».

Jacques Soumeillan, Président de Cameleon Software, a déclaré : « Nous avons matière à nous réjouir de l'activité de l'année 2011. En effet, nous avons notamment enregistré un nombre record de signatures sur le secteur des services. Notre leadership dans ce marché s'est renforcé, en particulier grâce à notre offre qui permet de réduire le time-to-market et de rationaliser la vente de services dans des contextes multi-canal. Cette dernière reste aujourd'hui sans équivalent sur le marché et constitue un atout stratégique. Ensuite, le défi de la transformation du business model vers le SaaS et vers les Grands Comptes est en passe d'être réussi pour Cameleon (signatures de La Poste, Clear Channel, Tyco/ADT etc) et nous continuons à investir dans ce sens, notamment avec notre partenariat avec Salesforce.com et SAP business by design. Enfin, l'évolution vers le SaaS est très positive pour Cameleon car -même si elle impacte à court terme notre cash-flow et notre chiffre d'affaires- elle apporte une meilleure visibilité et récurrence du revenu. Cela va donc dans le sens d'une meilleure valorisation de la Société. »

d. L'activité en matière de Recherche et Développement

La Société a consacré 24,6 % de son chiffre d'affaires consolidé aux travaux de Recherche et Développement autour de la suite Cameleon.

e. L'évolution prévisible, les perspectives d'avenir et les événements importants depuis la clôture

Evénements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport de gestion

Néant.

Prises de participation et de contrôle

Néant

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Perspectives d'avenir

Cameleon Software compte poursuivre en 2012 la stratégie d'entreprise présentée ci-après :

- innovation technologique autour de la suite logicielle Cameleon, validée par plusieurs entreprises prestigieuses dans le cadre de projets stratégiques ;
- poursuite de la verticalisation de l'offre Cameleon afin de répondre aux besoins propres de ces différents marchés et poursuite du développement de l'activité Cameleon au sein de nouveaux marchés (Assurances, Télécommunications et High-tech) ;
- accélération de la diffusion de la suite logicielle Cameleon en Europe et aux Etats-Unis ;
- poursuite de la modification du business model vers un modèle mixte SaaS/Licence.

f. L'activité et les résultats du Groupe par branche d'activité

S'agissant de la filiale américaine Cameleon Software USA Inc.

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Amérique du Nord. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2011, un chiffre d'affaires de 1,89 M\$ pour un résultat net négatif de 1,15 M\$.

S'agissant de la filiale américaine Cameleon Software UK Ltd

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon au Royaume-Uni. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2011, un chiffre d'affaires de 0 M£ pour un résultat net négatif de 0,12 M£.

S'agissant des filiales canadienne Access Commerce Inc. et allemande Access Commerce GmbH

La filiale allemande Access Commerce GmbH est en sommeil.

g. Délai de paiement des fournisseurs

En €	Echéances non échues	<30 jours	30 j<X<60 j	>60 jours
Au 31 décembre 2009	84 790	140 161	37 936	183 698
Au 31 décembre 2010	123 012	188 931	29 385	272 658
Au 31 décembre 2011	123 213	149 950	74 777	264 781

8.1.1.2. Activité propre de la société Cameleon Software SA

a. Principaux chiffres clés

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2011 s'élève à 7,28 M€. Le montant total des produits d'exploitation a atteint, sur la période 7,48 M€ ; les charges d'exploitation se sont élevées à 8,35 M€ dégageant en conséquence un résultat d'exploitation de -0,88 M€. Le résultat financier de l'exercice est de -0,97 M€, portant le résultat courant à -1,85 M€. Le résultat exceptionnel est de 0,02 M€, le résultat net de l'exercice se traduit par une perte de -1,57 M€.

b. Faits marquants

Cf. la partie 4.3.7.1 des annexes aux comptes sociaux.

8.1.2. Le résultat

8.1.2.1. Affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre Société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice, qui se traduit par une perte de 1 569 767 €, au crédit du compte "report à nouveau".

8.1.2.2. Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

8.1.2.3. Charges non déductibles fiscalement

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 29 877 € pour Cameleon Software SA.

8.1.3. Le capital de la Société

8.1.3.1. Actionnariat de la Société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant, au nominatif ou au porteur, à la connaissance de la Société, au 23 février 2012, plus de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

■ IRDI

8.1.3.2. Actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, notre Société a annulé 1 050 000 actions par décision du Conseil d'administration du 21 juin 2011.

A ce jour et au 31 décembre 2011, Cameleon Software ne détenait plus d'actions propres.

8.1.4. Les mandataires

8.1.4.1. Politique en matière de gouvernement d'entreprise

Cameleon Software est organisée selon un mode de gestion à Conseil d'Administration.

8.1.4.2. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les personnes ayant ou ayant eu la qualité de mandataire social sur l'exercice est présentée ci-après:

Nom des mandataires	Mandat dans la Société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre fonction dans la Société	Mandats et/ou fonction dans une autre société (groupe et hors groupe)
Jacques Soumeillan	Président Directeur Général	30-06-06	AGO - 2012		Vice-Président du Cluster des Entreprises Numériques DigitalPlace, Directeur Général d'Access Commerce GmbH, Président de Cameleon Software USA Inc., Director of Cameleon Software UK Ltd.
Françoise Asparre	Administrateur et Directeur Général Délégué	30-06-06	AGO - 2012		Néant.
Thibault de Bouville	Administrateur	30-06-06	AGO - 2012	Salarié	Membre du Conseil d'Adelya SAS, Vice-Président Cameleon Software USA Inc., Director of Cameleon Software UK Ltd.
Philippe Gaillard	Administrateur	30-06-06	AGO - 2012		Président de PGA Conseil & Participations SAS, Administrateur d'Evidency, Administrateur de Neocase Software.
Mike Sutton	Administrateur	30-06-06	AGO - 2012		Administrateur de l'organisme 'PASEO', Vice-Président de l'association 'Les Amis des Nuits Musicales d'Uzes', Gérant de SCI 'Sutton'.
Amélie Faure	Administrateur	06-05-08	AGO - 2012		Présidente du Conseil d'administration d'Augure, Administrateur de Quelle Energie, Gérante de Business Accelerator, secrétaire générale de PME Finance, Mandataire de MakeMeReach, Administratrice de Distribeo, Directrice générale de IsCool entertainment.

8.1.4.3. Les jetons de présence

Il a été versé des jetons de présence, au titre de l'exercice 2011, comme suit :

■ Monsieur Mike SUTTON	4 471€
■ Madame Amélie FAURE	4 294€
■ Philippe GAILLARD	4 824€

8.1.4.4. La rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires est présentée de façon exhaustive en partie 4.3.3.3.e, du présent document.

8.1.4.5. Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes de la Société sont:

- Commissaires aux comptes titulaires
KPMG S.A.- Immeuble Le Palatin –3 cours du triangle- 92939 Paris La Défense
Monsieur Pendanx - 8 impasse du Clos d'Ariane – 31770 Colomiers
- Commissaires aux comptes suppléants
KPMG Audit IS, SAS - Immeuble Le Palatin –3 cours du triangle– 92939 Paris La défense
Monsieur Chluda - 65 chemin des Ramassiers – 31770 Colomiers

8.1.5. Les salariés

Au 31 décembre 2011, le Plan d'Epargne Entreprise Cameleon Software représente 25 089 actions, soit 0,24 % du capital social de la Société. Il est précisé que certains salariés sont actionnaires de Cameleon Software en dehors du cadre du PEE.

8.1.6. Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration. Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

8.1.7. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

Nature de la délégation	AG	Durée	Montant nominal maxi. d'augmentation de capital	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	21/06/11	26 mois	1 166 512 € (*) de capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription	21/06/11	26 mois	1 166 512 € (*) de capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription et délai de priorité obligatoire par offre au public	21/06/11	26 mois	1 166 512 € (*) de capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription par placement privé,	21/06/11	26 mois	1 166 512 € (*) de capital social et à 20 % du capital par an	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières	21/06/11	26 mois	10 % (*) du capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	21/06/11	26 mois	+ 5 % (*) du capital social	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	21/06/11	38 mois	550 000 actions	Utilisée intégralement
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	21/06/11	38 mois	200 000 actions	Utilisée à hauteur de 50 %

(*) Le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du code de commerce et D 155-4 nouveau du Décret du 23 mars 1967, et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée soit 10 %, lorsque le Conseil d'administration constate une demande excédentaire.

8.1.8. Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Direction de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Votre Direction vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

8.1.9. Tableau des cinq derniers exercices de Cameleon Software SA

En €	2007	2008	2009	2010	2011
Libellé					
Capital en fin d'exercice					
Capital en fin d'exercice (en nbre d'actions)	2 893 781	2 893 781	2 916 281	2 916 281	2 665 463
Capital en fin d'exercice (en €)	11 575 124	11 575 124	11 665 124	11 665 124	10 621 850
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 397 208	11 254 286	7 180 828	8 093 478	7 277 502
Impôts sur les sociétés	224 694	438 531	297 780	271 120	262 285
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat net après impôts	316 729	630 140	-293 740	36 546	-1 569 767
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat net après impôts	0.03	0.05	-0.03	0.00	-0.1
Dividendes attribués à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	75	73	58	53	60
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 089 924	4 040 100	3 361 989	3 396 587	3 407 716
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	2 106 711	1 918 719	1 612 682	1 600 423	1 685 760

8.1.10. Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité

8.1.10.1. Conséquences sociales de l'activité

- L'effectif consolidé total de Cameleon Software au 31 décembre 2011 est de 73 personnes (en équivalent temps plein) contre 64 au 31 décembre 2010. Certains salariés sont attributaires d'options de souscriptions d'actions de la Société ou propriétaires d'actions dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.
- Cameleon Software a mis en place un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Cet accord est applicable depuis le 1^{er} juillet 2000, l'ensemble du personnel de la Société en bénéficie.
- La Société a renouvelé en 2010 le contrat d'intéressement destiné aux salariés de Cameleon Software SA pour les années 2010, 2011 et 2012. Ce contrat vise à reverser à ces derniers un pourcentage du résultat d'exploitation de la Société Cameleon Software SA.
- Depuis ces cinq dernières années, la société Cameleon Software développe des relations avec différents établissements d'enseignement, notamment en accueillant des élèves stagiaires, et en participant de façon occasionnelle à des Forum étudiants.

8.1.10.2. Conséquences environnementales de l'activité

L'activité d'édition de logiciel n'a pas, à notre connaissance, de conséquence sur le plan environnemental.

8.2 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Cameleon Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Cameleon Software S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au

traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 6 avril 2012

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Philippe Saint Pierre

Jean Pendanx

8.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cameleon Software S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.3.1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

8.3.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.3.6.7.e. « Frais de recherche et de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de développement et à leur dépréciation.
- La note 4.3.6.7.f « Goodwill » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation du goodwill.
- La note 4.3.6.7.q « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les notes 4.3.6.7.f « Goodwill » et 4.3.6.7.g « Dépréciation des éléments d'actifs » de l'annexe précisent que le groupe procède à un test de dépréciation :
 - des écarts d'acquisition chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an ;
 - des immobilisations corporelles et incorporelles dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.3.3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 6 avril 2012

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Philippe Saint Pierre

Jean Pendanx

8.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cameleon Software S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.4.1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

8.4.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.7.3.2.d. « Frais de recherche et de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives à la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de développement.
- La note 4.7.3.2.l « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.4.3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi :

- Nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 6 avril 2012

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Philippe Saint Pierre

Jean Pendanx

8.5 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

8.5.1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

8.5.1.1. Avec M. de Bouville, administrateur

a. Rémunération variable accordée par le Conseil d'administration du 24/02/2011

Une rémunération a été décidée pour les administrateurs/managers, dont M. de Bouville, en fonction d'objectifs définis par le Conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le Conseil d'administration.

b. Modification apportée au contrat de travail de M. de Bouville autorisée par le Conseil d'administration du 24/02/2011

La rémunération brute annuelle de M. de Bouville, au titre de son contrat de travail, a été portée à 100 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2011.

M. de Bouville bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.1.2. Avec Mme Asparre, directeur général délégué

a. Rémunération variable accordée par le Conseil d'administration du 24/02/2011

Une rémunération a été décidée pour les administrateurs/managers, dont Mme Asparre, en fonction d'objectifs définis par le Conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le Conseil d'administration.

b. Modification apportée au statut de Mme Asparre autorisée par le Conseil d'administration du 24/02/2011

La rémunération brute annuelle de Mme Asparre, en sa qualité de directeur général délégué, a été portée à 100 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2011.

Mme Asparre bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.1.3. Avec M. Soumeillan, président-directeur général**a. Rémunération variable accordée par le Conseil d'administration du 24/02/2011**

Une rémunération a été décidée pour les administrateurs/managers, dont M. Soumeillan, en fonction d'objectifs définis par le Conseil d'administration. Son montant n'a pas encore été arrêté par le conseil d'administration.

b. Modification apportée au statut de M. Soumeillan autorisée par le conseil d'administration du 24/02/2011

La rémunération brute annuelle de M. Soumeillan, en sa qualité de président-directeur général, a été portée à 135 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2011.

M. Soumeillan bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.1.4. Avec Mme Faure, MM. Sutton et Gaillard, administrateurs**Nature et objet**

Votre société a décidé du versement des jetons de présence aux administrateurs conformément à la décision de l'assemblée générale tenue le 30 juin 2008 et sur la base des modalités de calcul fixées par le Conseil d'administration du 24 février 2011.

Les jetons de présence distribués se répartissent comme suit :

■ Mme Faure	4 294 €
■ M. Sutton	4 471 €
■ M. Gaillard	4 824 €

8.5.1.5. Avec la société Access Commerce GmbH**Personne concernée**

M. Soumeillan, président-directeur général

Nature et objet

Le soutien financier de votre société à la filiale Access Commerce GmbH autorisé par le Conseil d'administration du 31 août 2009 a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 26 décembre 2011.

Modalités

Votre société a émis une lettre de subordination aux termes de laquelle elle accepte de subordonner le remboursement de sa créance d'un montant de 3 953 000 € envers sa filiale Access Commerce GmbH au remboursement par cette dernière de l'ensemble de ses autres dettes.

8.5.1.6. Avec la société Cameleon Software UK, Ltd.**Personne concernée**

M. Soumeillan, président-directeur général

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Cameleon Software UK Ltd.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 décembre 2011, a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Cameleon Software UK Ltd, à compter du 1^{er} janvier 2011, au taux annuel EURIBOR au 30 juin + 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable aux pays de la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à 139 083 € au 31 décembre 2011.

8.5.2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

8.5.2.1. Avec M. Soumeillan

Nature et objet

Disposition du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de M. Soumeillan, président-directeur général, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Modalités

Les principes et dispositions arrêtés pour M. Soumeillan, en sa qualité de président et membre du directoire, par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de président-directeur général. Sur cette base, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer à M. Soumeillan, en cas de révocation de son mandat social, une indemnité calculée sur la base de ses quinze derniers appointements mensuels bruts sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

8.5.2.2. Avec Mme Asparre

Nature et objet

Disposition du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de Mme Asparre, directeur général délégué, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Modalités

Les principes et dispositions arrêtés pour Mme Asparre, en sa qualité de membre du directoire, par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de directeur général délégué. Le Conseil d'administration a décidé, en cas de révocation du mandat social de Mme Asparre, une indemnité calculée sur la base de ses quatre derniers appointements mensuels bruts sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

En cas de cessation du mandat de Mme Asparre pour quelque cause que ce soit, son contrat de travail sera automatiquement remis en vigueur, avec tous les droits acquis et attachés, y compris l'ancienneté correspondant à la période de son mandat social et aux conditions de rémunération identiques à celles d'un cadre de même catégorie dans l'entreprise sans que cette rémunération ne puisse être inférieure à 90 % de celle qu'elle percevait en qualité de directeur général délégué.

8.5.2.3. Avec la société Access Commerce GmbH

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce GmbH.

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Access Commerce GmbH, à compter du 1^{er} janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin + 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable aux pays de la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à 4 414 841 € au 31 décembre 2011.

8.5.2.4. Avec la société Access Commerce USA, Inc.

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce USA Inc.

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé de la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale Access Commerce USA Inc., à compter du 1^{er} janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin + 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable aux pays de la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à 3 974 079 € au 31 décembre 2011.

Toulouse-Labège et Colomiers, le 6 avril 2012

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Philippe Saint Pierre

Jean Pendanx

8.6 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2011

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les options de souscription attribuées au cours de l'année 2011.

8.6.1. Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2011

Néant.

8.6.2. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotés au cours de l'année 2011

Nom du salarié	Nombre d'options consenties	Prix d'exercice (€)	Echéance
Scott Torvik	100 000	0,61	23/02/2016

8.6.3. Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2011

A ce jour, aucune option n'a été exercée par son titulaire.

8.7 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les Actions Gratuites attribuées au cours de l'année 2011

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2011.

8.7.1. Etat des actions gratuites au 31/12/2011

Désignation du plan	Date de l'AG	Date du Conseil	Nombre d'actions attribuées	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Plan n°13	21/06/2011	21/06/2011	550 000	0,58 €

8.7.2. Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux de Cameleon Software SA au cours de l'exercice 2011

Nom du Mandataire social	Nombre d'actions gratuites consenties	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Jacques Soumeillan	270 000	0,58 €
Françoise Asparre	140 000	0,58 €
Thibault de Bouville	140 000	0,58 €

8.7.3. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2011

Néant

9. Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

9.1 Responsable du document de référence

Monsieur Jacques Soumeillan
Président Directeur Général

9.2 Attestation du responsable du document de référence

«J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant en partie 8.1) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes au 31 décembre 2009, figurant en partie 8.3 du document de référence 2009, contient l'observation suivante : « nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 4.3.6.5.p de l'annexe concernant le changement comptable relatif au calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite»

Toulouse, le 26 avril 2012

Monsieur Jacques Soumeillan
Président Directeur Général

9.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux

9.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

KPMG S.A

Immeuble Le Palatin – 3 cours du triangle – 92939 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 21 juin 2011 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Jean Pendanx

8 impasse du Clos d'Ariane - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

KPMG Audit IS

Immeuble Le Palatin – 3 cours du Triangle – 92939 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 21 juin 2011 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Pierre CHLUDA

65 chemin des Ramassiers - 31770 Colomiers

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

10. Table de concordance

		Partie du présent document à consulter
N/A : Non Applicable		
1	Personnes Responsables	
1.1.	Nom et fonction des personnes responsables du document de référence et le cas échéant de certaines parties (qui doivent être indiquées)	9.1.
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	9.2.
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur et du groupe, pour la période couverte par les informations financières historiques et indication de l'appartenance à un organisme professionnel.	9.3.
2.2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte par les informations financières historiques	N/A
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations clés résumant la situation financière de l'émetteur	4.
3.2.	Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, fourniture des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent, la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
4.	Facteurs de risque	3.2.1
	Mise en évidence, dans une section intitulée « facteur de risque », des facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	1.1 et 1.2.
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	7.1.
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	7.7.
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.3. et 7.5.
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	7.2. et 7.4.
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	1.1. et 4.3.7.
5.2.	Investissements	4.6.2.
5.2.1.	Description et montant des principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement	4.6.2.
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours de l'émetteur, y compris la distribution géographique de ces investissements sur le territoire national et à l'étranger et leur méthode de financement interne et externe	4.6.2.
5.2.3.	Fourniture des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	4.6.2.

6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	
6.1.1.	Description de la nature des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités y compris les facteurs clés y afférents. Mention des principales catégories de produits vendus et/ou de service fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.2.
6.1.2.	Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indication de l'état de ce développement	1.3.2.
6.2.	Principaux marchés Description des principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur avec ventilation du montant total de ce revenu par type d'activité et par marché géographique pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.6.
6.3.	Mention des événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux points 6.1 et 6.2	N/A
6.4.	Fourniture des informations résumant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrications et ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	N/A
6.5.	Indication des éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	N/A
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe auquel appartient l'émetteur et de la place qu'il y occupe	8.1.1.1.
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur et indication des noms, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de détention de capital et si différent des droits de vote	8.1.1.1.
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Signalisation de toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	N/A
8.2.	Description de toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	N/A
9.	Examen de la situation financière et du résultat	8.1
9.2.2.	Détail des raisons de changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets dans les états financiers	N/A
9.2.3.	Mention de toute stratégie ou de tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.	Trésorerie et Capitaux	
10.1.	Fourniture des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	4.3.10.1.
10.2.	Indication de la source et du montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux	4.3.4.
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	4.3.10.5.
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	N/A

11.	Recherche et développement, brevets et licences	
	Description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur (lorsqu'elles sont importantes)	4.6.3.
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Indication des principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document de référence	8.1.1.
12.2.	Signalisation de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	8.1.1.
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation, distinction nette faite entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précisés et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision	N/A
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendant, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4.	Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A
14.	Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et Direction Générale	
14.1.	Nom, adresse professionnelle et fonction dans la société émettrice des personnes suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ■ des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; ■ associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par action ; ■ fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ; ■ tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. <p>Mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de cette société émettrice et qui sont significatives par rapport à cette société émettrice.</p> <p>Indication de la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes.</p> <p>Fourniture, pour chaque membre du conseil d'un organe d'administration, de direction, de surveillance et pour toutes personne visée au point b) et d) du premier alinéa, des informations détaillées sur son expertise et son expérience ne matière de gestion ainsi que les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ nom de toutes les sociétés et société en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années; il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre 	3.1.2.

	d'une organe d'administration, de direction ou de surveillance.	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ toute condamnation pour fraude prononcées au cours des cinq dernières années au moins. ■ détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires, a été associé au cours des cinq dernières années. ■ détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite 	
14.2.	<p>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale; Les conflits d'intérêt potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. / Déclaration d'absence de conflit</p> <p>Indication de tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.</p>	3.1.4.
15.	Rémunération et avantages	
	Indication pour les personnes susmentionnées au 14.1 et concernant l'intégralité du dernier exercice :	4.3.15.1.
15.1.	Du montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur	
15.2.	Du montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	4.3.10.2.
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
	Indication pour les personnes susmentionnées et concernant l'intégralité du dernier exercice :	3.1.2.
16.1.	De la date d'expiration du mandat actuel de ces personnes, le cas échéant, et de la période durant laquelle elle est restée en fonction	8.1.4.2.
16.2.	Des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée	3.1.4.
16.3.	Des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent	3.1.5.5.
16.4.	Déclaration indiquant que l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication.	3.1.8.

17.	Salariés	
17.1.	Indication du nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, ou du nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document de référence ainsi que les changements de ce nombre s'ils sont importants. Indication, si cette information est importante, de la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Indication, si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires du nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent	4.3.12.2.
17.2.	Participations et stock-options Pour chacune des personnes visées au point 14.1, premier alinéa, point a) et d) : fourniture des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions	8.6.
17.3.	Description de tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	N/A
18.	Principaux Actionnaires	
18.1.	Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, indication du nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3.
18.2.	Indication si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3. et 7.12.
18.3.	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indication si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; et description de la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive	6.1.3.
18.4.	Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A
19.	Opérations avec des apparentés	8.6. et 4.3.15

Détail des opérations avec des apparentés (qui à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n°1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par des informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulguée en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :

- la nature et le montant de toutes opérations qui- considérées isolément ou dans leur ensemble-sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêt en cours, y compris des garanties de tout type indiquer le montant en cours.
- le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.

20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Fourniture des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice.	
	Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités.	4.3. et 4.4.
	Présentations des informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices, établies sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptable applicable auxdits états financiers annuels. Si l'émetteur opère dans son domaine d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalents à ces normes. Ces informations financières doivent être vérifiées.	
	Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum : le bilan, le compte de résultat, un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires, le tableau de financement, les méthodes comptables et notes explicatives.	
	Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.	
	Informations financières pro forma Description, en cas de modification significative des valeurs brutes, la manière dont la transaction pourrait avoir influencé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma. Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants	N/A
20.3.	États financiers Inclusion dans le document d'enregistrement des états financiers annuels consolidés, si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée	4.3.
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	8.3.
20.4.1	Fourniture d'une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	8.3.
20.4.2	Indication des autres informations contenues dans le document d'enregistrement qui ont été vérifiées par les contrôleurs légaux	8.4.

20.4.3.	Indication de la source lorsque les informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirés des états financiers vérifiés de l'émetteur et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.	4.3.
20.5	Date des dernières informations financières Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter : <ul style="list-style-type: none"> ■ à plus de dix-huit mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui sont vérifiés. ■ à plus de quinze mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés. 	4.4.
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser	N/A
20.6.2	S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables.	N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes Description de la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividende s et toute restriction applicable à cet égard.	
20.7.1	Montant du dividende par action pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions à l'émetteur a changé	6.5.
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage Indication, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.5. et 5
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale Description de tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés ou fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	6.1.1.

21.1.1.	Montant du capital souscrit et pour chaque catégorie d'actions :	6.1.2.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'actions autorisées ■ Nombre d'actions émises et totalement libérées et nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ■ Valeur nominale par action ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ■ Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10% du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques le préciser 	
21.1.2.	Nombre et principales caractéristiques -si elles existent- des actions non représentatives du capital	N/A
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	N/A
21.1.4.	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	6.1.5.
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent	N/A
21.1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence	6.1.2.
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Description de l'objet social de l'émetteur et indication de l'endroit où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts	7.6.
21.2.2.	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance	7.4
21.2.3.	Description des droits, des privilèges et des restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	7.13
21.2.4.	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	7.10. et 7.11.
21.2.5.	Description des conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	7.10. et 7.11.
21.2.6.	Description sommaire de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	N/A
21.2.7.	Indication, le cas échéant, de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	7.12.
21.2.8.	Description des conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A
22.	Contrats importants	
	Résumé, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, de chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) auquel l'émetteur ou tout autre membre du groupe est partie	N/A

	Résumé de tout autre contrat (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du groupe, à la date du document d'enregistrement	N/A
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1.	Indication dans le document d'enregistrement, lorsqu'une déclaration ou un rapport lui est attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert, du nom de l'expert, de son adresse professionnelle, de ses qualifications et, le cas échéant, de tout intérêt important que cette personne a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lequel il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.	N/A
23.2.	Identification des sources d'information et attestation confirmant que les informations provenant d'une tierce partie ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses	N/A
24.	Documents accessibles au public	7.14.
	Fourniture d'une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés : <ul style="list-style-type: none"> ● l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ; ● tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement; ● les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans le cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. Indication où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique 	
25	Informations sur les participations de l'émetteur susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats	N/A
	Fourniture des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une signification sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.	

11. Table de réconciliation du rapport financier annuel

N°	Information	Partie du Document de Référence
1	Comptes annuels	4.7
2	Comptes consolidés	4.3
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	8.4
4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	8.3
5	Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225.100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	8.1
6	Déclaration des personnes assumant la responsabilité du rapport de gestion	9.2
7	Honoraires des Commissaires aux comptes	4.3
8	Rapport du Président établi en application de dispositions légales	3
9	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	8.2
10	Liste de l'ensemble des informations publiées par la société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	7.14

